

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

### ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

217<sup>me</sup> année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

### ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., A.S.S.A. agence de publicité, Genève Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

## Le séjour de M. Nehru à Moscou

M. Nehru vient de quitter Moscou. Il y a été l'objet d'une réception fort chaleureuse. Visiblement, l'U.R.S.S. s'est mise en frais pour accueillir ce visiteur qui, n'appartenant pas au bloc communiste, ne cesse de démontrer par ses propos et par ses actes qu'il entend rester à l'écart tout autant du bloc occidental. Les attentions prodiguées à M. Nehru par les dirigeants soviétiques sont bien, dès lors, dans la ligne de conduite du Kremlin telle qu'elle est tracée actuellement; il convient que l'U.R.S.S. s'assure le plus possible d'amitiés non communistes, afin que son jeu ne soit pas éclairé d'une lumière trop crue.

Entre les hommes d'Etat indien et russes, il y avait d'ailleurs certains problèmes intéressants leurs deux pays à résoudre. Le communiqué publié à l'issue des entretiens est comme tous les communiqués du genre. Il reste dans les généralités. On réaffirme, de part et d'autre, la nécessité d'une coexistence active; on estime qu'il n'y aura pas de paix possible en Extrême-Orient tant que le litige de Formose n'aura pas été liquidé conformément aux vœux de la Chine...

Tout cela est connu et archiconnu. Un seul point de ce texte est à relever. Les deux puissances proclament le principe de la non-ingérence idéologique et économique. M. Nehru obtient ici ce qui a déjà été accordé à M. Tito. Et si cette clause de l'accord est respectée, le « premier » indien en sera grandement soulagé. Car, en raison de la misère qui sévit en Inde, le communisme trouvait un terrain d'élection dans ce pays.

Sur le plan économique, les interlocuteurs sont restés laconiques. On a de bonnes raisons toutefois de penser que M. Nehru a abordé avec M. Boulganine la question d'une aide matérielle russe à l'Etat indien, car le chef du gouvernement de Delhi entend ne pas dépendre uniquement de l'aide américaine, pour son effort de redressement intérieur. A-t-il obtenu satisfaction? Nous ne le savons pas. Quoi qu'il en soit, c'aurait été là une raison importante de son long séjour à Moscou.

Une autre raison consiste dans le fait que, depuis la conférence de Bandoeng, M. Nehru a senti sa position de leader en Asie quelque peu ébranlée. En effet, la Chine populaire tend à prendre, aux yeux de nombre d'Asiatiques, la direction des affaires asiatiques. Cela est apparu précisément à la conférence de Bandoeng. Et M. Nehru en a ressenti quelques inquiétudes. Inquiétudes qui coïncident avec celles que pourrait bien éprouver l'Union soviétique en considérant que sa puissante rivale communiste devient de plus en plus remuante et envahissante. Et ce ne serait pas le résultat le moins paradoxal des entretiens indo-soviétiques que le resserrement des liens de Moscou et de Delhi.

Si intéressantes que soient les perspectives politiques touchant les relations russo-indiennes, il faut considérer cependant que ce ne fut là qu'un aspect des problèmes évoqués dans la capitale soviétique. La grande question fut, évidemment, la détente mondiale. Il y a des gens qui se réjouissent que M. Nehru serve si complaisamment d'intermédiaire aujourd'hui entre le bloc communiste et le bloc atlantique. Nous nous réjouissons tout autant si nous ayons la certitude que le « premier » indien obtienne de ses interlocuteurs russes autre chose qu'une paix établie sur les positions actuelles.

La coexistence qu'on préconise aujourd'hui est sans doute précieuse, bien préférable en tout cas à l'état de guerre froide. Mais force est de constater qu'elle ne tend qu'à laisser aux Russes le bénéfice des conquêtes qu'ils ont réalisées dès la fin de la seconde guerre mondiale. Nous revenons souvent sur ce point parce qu'il nous paraît être le point essentiel de la politique internationale d'après-guerre; le point où le juste se distingue de l'injuste.

Il est deux sortes de paix que l'on peut concevoir. L'une peut s'établir dans la mesure où la liberté qui fut arrachée à certains peuples européens leur sera rendue; l'autre serait une consécration de l'état de fait actuel. Elle ne serait qu'un Munich de plus. Si le rôle de M. Nehru consiste simplement à assurer cette paix-ci, nous ne voyons aucune raison de le sacrer « grand homme international ». S'il parvient, par contre, à obtenir de ses amis russes qu'ils renoncent à leurs injustes conquêtes, nous sommes prêts à voir en lui un bienfaiteur de l'humanité.

René BRAICHERT.

## ROME: La chute de M. Scelba découvre les lézardes du parti démo-chrétien

### Profondément divisé et tiraillé le parti gouvernemental ne parvient plus à garder l'équilibre entre ses partenaires

De notre correspondant de Rome: La chute du gouvernement Scelba était dans la logique des choses après l'élection à la présidence de la République de M. Gronchi contre le candidat officiel du parti de beaucoup le plus important de la majorité: le démocrate-chrétien.

Et de fait, M. Gronchi entendait bien interpréter dans ce sens le vote du parlement qui l'avait élevé à la charge suprême de l'Etat malgré tous les efforts du gouvernement. M. Scelba rétablit provisoirement la situation parce qu'il parvint in extremis à reconstituer la coalition avec les social-démocrates et les libéraux. Il repoussa l'échéance fatale jusqu'après les élections siciliennes. Il lui fallut alors procéder à la « clarification », c'est-à-dire à la mise au point et à l'harmonisation des programmes politiques des social-démocrates et

libéraux, voire des républicains, avec celui de la démocratie-chrétienne. Très vite, il apparut que ni M. Saragat ni M. Malagodi (secrétaire du parti libéral), ne voudraient prendre sur eux la responsabilité de briser la coalition et de précipiter la crise. Ils demandèrent donc à leurs alliés démocrate-chrétiens de préciser leur programme, leurs desiderata. Mais pas plus qu'eux les chrétiens ne voulaient prendre la responsabilité d'une crise qui pouvait être une crise de régime. On commençait de se rejeter la balle.

Pierre-E. BRIQUET.

(Lire la suite en 11<sup>me</sup> page)

## M. Gronchi a commencé ses consultations

### Il désire faire vite

ROME, 23 (ANSA). — M. Gronchi, président de la République italienne, a commencé, hier après-midi, ses consultations en vue de résoudre la crise politique. Il a reçu M. de Nicola, qui fut le premier président de la République.

On apprend que M. Gronchi a l'intention d'accélérer les choses afin de pouvoir confier lundi prochain à une personnalité la mission de constituer le nouveau cabinet.

## Les démocrates-chrétiens et les sociaux-démocrates ne désirent pas de modification de la coalition actuelle

Le comité directeur de la démocratie-chrétienne déclare être convaincu de la nécessité, pour résoudre l'actuelle crise ministérielle, de maintenir la coopération entre les partis libéral, social-démocrate, républicain et démocrate-chrétien, parti qui a constamment soutenu dans le passé l'action du gouvernement Scelba.

Pour sa part, le groupe parlementaire des sociaux-démocrates, dont le chef est M. Saragat, s'est déclaré favorable au maintien de la formule actuelle de coalition.

## Berne dément

## Les agitateurs nord-africains n'ont pas leur quartier général en Suisse

Mais ils se donnent parfois rendez-vous dans l'une ou l'autre de nos villes

Notre correspondant de Berne nous écrit:

Ce journal a reproduit des informations publiées par des journaux étrangers selon lesquelles « les agitateurs du Caire (Front algérien de libération nationale) auraient établi leur quartier général européen en Suisse ».

Selon des informations recueillies à Berne, il est exact que des agitateurs nord-africains ont choisi certaines villes suisses comme lieux de rendez-vous, pour y établir des contacts temporaires et passer avec certains de leur compatriotes venant de Belgique ou de France. Les organes de police suisse ont pu intervenir dans certains cas pour interdire l'entrée en Suisse à certains de ces indésirables. Pour le reste, il ne s'est agi que de rencontres. On ne peut donc pas parler, dans ces conditions, de l'établissement en Suisse d'un « quartier général ». Pour le moment, les autorités de police n'ont pas connaissance d'un nouveau séjour d'agitateurs nord-africains sur territoire suisse.

G. P.

## Les observateurs suisses à Ceylan n'ont pas vu l'éclipse



Les observateurs partis de chez nous pour suivre et enregistrer à Ceylan l'éclipse de soleil qui s'est produite dimanche en Extrême-Orient, en ont été réduits, par un ciel couvert, à contempler leurs appareils, ainsi que le montre notre photographie.

## Témoignage d'outre-tombe Avant d'être décapité un spectateur du Mans avait filmé le début de la catastrophe

### Ramassé par un rescapé, sa caméra donnera peut-être le mot de l'énigme aux enquêteurs

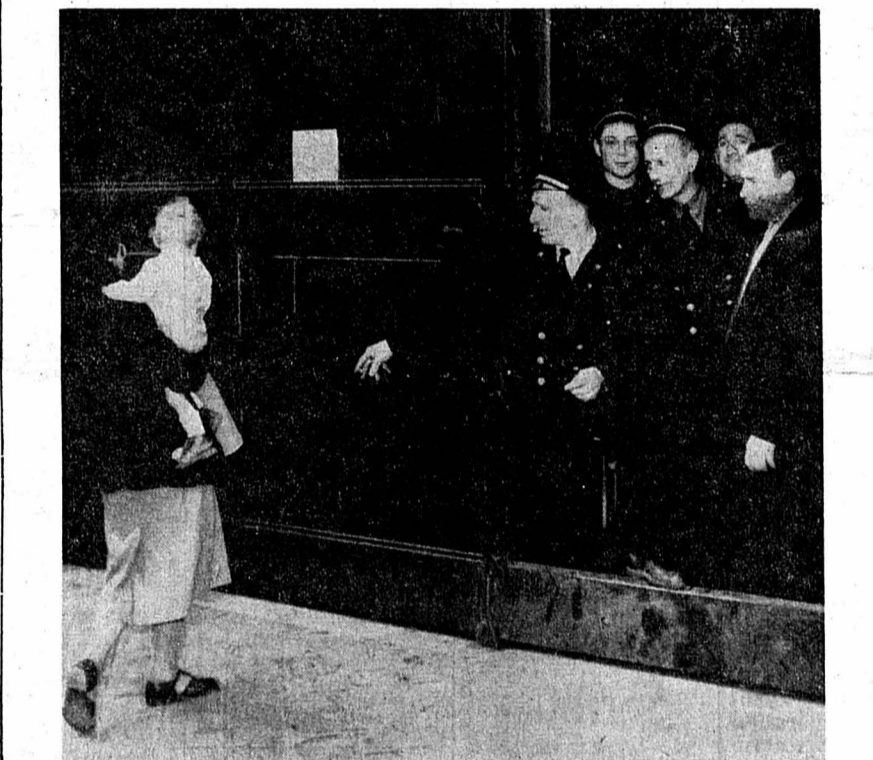
LE MANS. — Jusqu'ici, les enquêteurs désignés par le juge d'instruction Zadoc-Kahn ne disposaient pas de témoignages précis sur le moment exact où se produisit l'accident. Mais on a retrouvé la caméra d'une des victimes et l'on se demande si le développement du film ne va pas permettre enfin de reconstituer avec précision la tragédie. Voici, à ce propos, ce qu'écrit le commentateur de l'«Aurore»:

Un rescapé a, en effet, ramassé la caméra d'un spectateur qui filmait la course à ses côtés et qui fut décapité: M. Emile Robert, de Cavaillon (Vaucluse), croit-on. Cette caméra a été remise aux gendarmes de la «Flèche». M. Zadoc-Kahn, juge chargé de l'enquête judiciaire, en a ordonné la saisie aux fins d'instruction.

Le film va être développé. On espère qu'il montrera les quelques secondes de la course qui ont précédé le drame. Ce sont précisément ces brefs instants qui font défaut aux enquêteurs.

(Lire la suite en 11<sup>me</sup> page)

## LES GEÛLIERS FRANÇAIS ONT FAIT GRÈVE



Lundi était jour de grève pour tous les géologues de France et personne ne put franchir les portes d'acier ce jour-là, ni dans un sens, ni dans l'autre. Cette photographie démontre que même les visites de famille furent supprimées pour les détenus.

## L'examen du rapport de gestion continue à Berne

## L'affaire Widmer et le « cas Chaponnier » évoqués au Conseil national

Notre correspondant de Berne nous écrit:

Le Conseil national a poursuivi, jeudi, l'examen du rapport de gestion. M. Chaudet est sur la sellette d'abord. Sa position a ceci d'inconfortable qu'il doit répondre d'actes et de décisions à la préparation et à l'application desquels il n'a point eu de part, puisque c'est encore le « régime Kobelt » — pour employer cette expression plus commode qu'équitable — qui est en cause.

Et pourtant, M. Chaudet n'a pas craint déjà de s'exposer, et dans le remarquable discours prononcé devant la

## M. Chaudet va provoquer une discussion

C'est l'occasion pour M. Chaudet d'annoncer qu'il va communiquer au Conseil fédéral son avis sur le rapport de la commission des économies et provoquer ainsi une discussion. Le gouvernement pourra donc renseigner l'Assemblée fédérale en septembre, au plus tard en décembre. Mais, s'empresse

## Plus hermétique que l'écriture cunéiforme...

Sur les lettres des grandes entreprises et des bureaux de l'administration, on trouve généralement, au début du texte, la mention: « Prière de rappeler cette référence dans la réponse. » Cette requête est certainement justifiée, car elle facilite la recherche des dossiers et permet d'éviter des erreurs ou des malentendus.

Mais il arrive que cette « référence » prenne des allures cabalistiques. Nous avons sous les yeux, écrit le « Sou du contribuable », une lettre du département politique fédéral où le concitoyen qui correspond avec cette haute administration est invité à rappeler dans sa réponse le cryptogramme suivant: S.B.51.33.16.A.O.2.U'Ch.-EY[w]

## « Pour faciliter la tâche du président Peron » Tous les ministres argentins ont démissionné

BUENOS-AIRES, 23 (A.F.P.). — Tous les ministres argentins ont présenté leur démission au président Peron pour « faciliter sa tâche ».

D'autres hauts fonctionnaires ont également présenté leur démission.

D'autre part, la Chambre a été saisie d'un projet de loi visant à autoriser le gouvernement à engager 200 millions de pesos pour la réparation des dégâts causés aux édifices publics ou privés lors des événements du 16 juin.

Selon une agence locale, dans ce montant sont inclus les frais de réparation des églises.

## « Je reste fidèle » déclare Lucero

BUENOS-AIRES, 23 (Reuter). — Le général Franklin Lucero, ministre de la guerre, qui dirigea la contre-attaque lors du soulèvement en Argentine, a annoncé mercredi soir qu'il restait fidèle au président Peron.

Au cours d'une allocution radiodiffusée, à la nation, il a remercié les soldats de leur loyauté à l'égard de la constitution et de la doctrine nationale. Le général Lucero a poursuivi: « En regard de tout le deuil qu'a causé l'insurrection, les militaires peuvent être fiers d'avoir accompli leur devoir. »

(« Doctrine nationale » est un terme qu'a introduit Peron. Il veut dire par là que son but est de créer une nation

## « La situation est rétablie » affirme la légation d'Argentine en Suisse

dans un bulletin de presse

La légation d'Argentine en Suisse nous a fait parvenir deux bulletins de presse dont, par souci d'objectivité, nous donnons l'essentiel: « Dans toute la République argentine la situation redevient normale de manière définitive. Dès le dimanche 19 juin, les communications avec l'étranger ont été rétablies et le trafic maritime dans le port de Buenos-Aires est normal. »

« Des anciens chefs militaires à la retraite se sont mis à la disposition du commandement de la répression. »

« Quant aux rumeurs qui circulent sur les prétendues divergences parmi les forces armées et entre celles-ci et le gouvernement argentin; sur des mouvements de bateaux de guerre, de Montevideo vers la capitale argentine; sur l'existence à Mar del Plata de forces insurgées encore insoumises, etc., elles ne méritent pas même d'être commentées, puisque les faits se chargent d'anéantir toutes ces rumeurs. »

## « Troubles provoqués par des communistes »

« Les troubles provoqués et mis à exécution par des individus d'affiliation communiste ne pourront pas se répéter et les coupables identifiés et arrêtés seront déferés à la justice. »

## LIRE AUJOURD'HUI

- Au fil des ondes
- Chronique valaisanne
- La loi sur les transports est en panne!

## Pandore et l'amazone

C'était l'autre dimanche, sur une route des Franches-Montagnes. Je roulais, je roulais à toute allure. Eh quoi! Chacun, malgré les conseils de prudence, les exhortations de la presse et les affiches horribles qui décorent nos virages dangereux, chacun peut être pris un jour — à l'improviste — par la grisurie de la vitesse. Mon scooter déchiré devait atteindre — au moins — soixante kilomètres à l'heure.

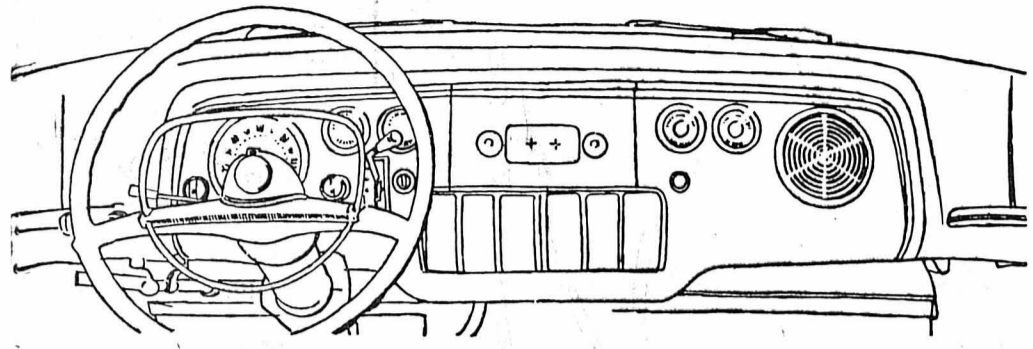
Un vrai fou de la route! Aussi ne fus-je pas trop étonné quand, soudain, un motocycliste, derrière moi, hurla de tous ses pneus: « J'étais pris en chasse par la police. La poursuite fut brève, d'ailleurs. La police va toujours plus vite qu'on ne l'espère. Un geste, deux coups de frein: j'étais acculé au fossé, les yeux du gendarme dans les miens, et mon permis dans les mains du gendarme. — Monsieur, dis-je aussitôt, il est vrai que ma vitesse... — Me moque de votre vitesse. C'est votre femme. — Ma femme...? — Elle est assise en amazone. En effet. Elle était assise en amazone. La loi bernoise s'y oppose. La loi neuchâteloise aussi, d'ailleurs, mais depuis peu de temps. Ce jour-là, j'étais encore naïf et innocent. Tout homme est pourtant réputé connaître la loi bernoise. — Monsieur, dis-je un gendarme, je croyais que vous en aviez à ma vitesse, et vous en aviez à ma femme. C'est moins grave, mais c'est plus gênant. Ne comprenez-vous pas que le conducteur... Je sais que la police, de nos jours, a tous les pouvoirs. Vous n'allez quand même pas contraindre les malheureux dont le mari possède une motocyclette à ne se montrer plus qu'en pantalons? — Parfaitement! dit le gendarme. Le constructeur de votre moto a mis, pour la passer, deux repose-pied. Le règlement nous fait une obligation de les employer tous deux. — Hélas! dis-je. L'asymétrie est un vice que ne tolère plus l'administration. Les amazones — celles de l'antiquité — seraient de nos jours interdites: elles n'avaient qu'un sein. — Votre nom, dit le gendarme. — Il est vrai, continuai-je, que deux ou trois imprudences se sont tuées, pour avoir « monté en amazone » et perdu l'équilibre. Je ne vois pas là une raison suffisante pour mettre à l'amende celles qui ne se tuent pas. Ou alors déclarez franchement que la police protège les motocyclistes malgré eux. Dans ce cas-là, monsieur le gendarme, je vous ferai une précieuse suggestion. Je suis enrhumé. Or, rien n'est plus dangereux à motocyclette qu'un rhume. Si vous étenez dans un virage, c'est la chute — la chute quelquefois mortelle! Je propose donc qu'une nouvelle loi soit promulguée aux termes de laquelle il sera interdit de circuler à moto quand on est enrhumé. — Votre adresse, dit le gendarme. — Tenez! m'écriai-je. Regardez cette voiture qui nous frôle à l'instant. Elle roule à 120 km/heure au moins. La route est étroite et dangereuse. S'il provoque un accident, ce conducteur se chargera de trois ou quatre morts. Qu'en pensez-vous? — M'est égal, dit le gendarme. Je peux tout au plus le prier gentiment de ralentir. Voici votre permis. Ça fera 30 francs. — J.-M. V.

(Lire la suite en dernières dépêches.)



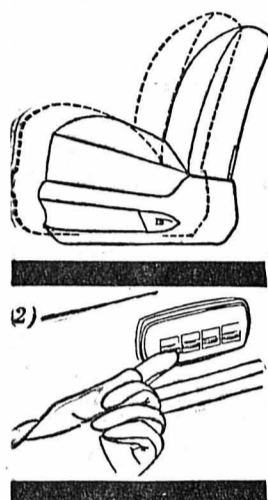
PLYMOUTH SUISSE

... technique U.S.A. + fini suisse

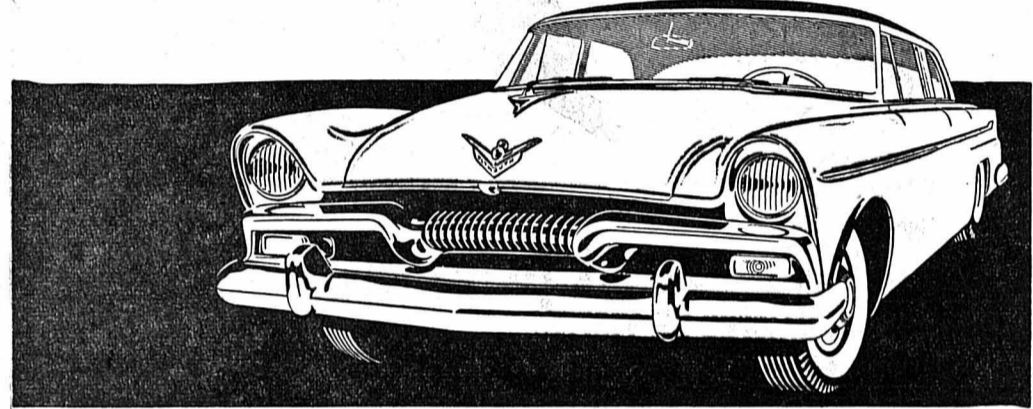


Un luxe raffiné, un confort merveilleux!

Plymouth, produit Chrysler, se classe parmi les voitures américaines de luxe par le fini de ses carrosseries, les raffinements et le confort intérieurs...



- 1) Le siège du conducteur se déplace à volonté et vers l'avant et en hauteur. 2) Dispositif «Easy-Lift» permettant au conducteur et aux passagers d'élèver ou d'abaisser toutes ou chacune des glaces par simple pression sur un bouton.



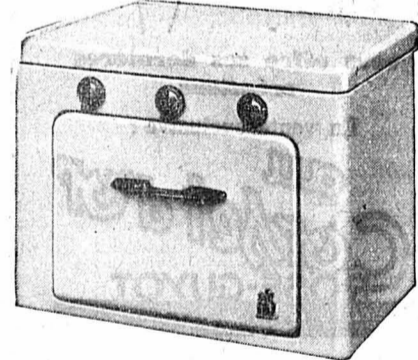
Voici quelques modèles de la riche gamme Plymouth 1955 Coupé 6 cyl. 19 CV. Fr. 13,950.- Sedan 6 cyl. 19 CV. Fr. 15,250.- Sedan 6 cyl. 14 CV. Fr. 14,950.- Sedan V8 20 CV. Fr. 15,600.-

\*livrable avec dispositif synchronesh, 3 vitesses avec ou sans surmultipliée «Overdrive» - \*\*livrable avec dispositif synchronesh, 3 vitesses avec ou sans surmultipliée, respectivement avec transmission automatique «Powerflite» - Supplément pour «Overdrive» et «Powerflite».

Commandez votre Plymouth immédiatement, l'énorme demande nous contraignant à prévoir de plus longs délais de livraison.

Schinznach-Bad

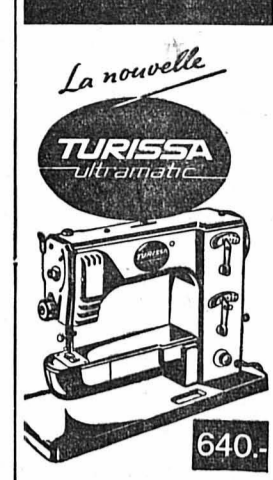
Agences: NEUCHÂTEL: Garage Patthey & Fils - CERNIER: Garage Beausite, J. Devenoges - CORTAILLOD: A. Bindith, Sur la Fontaine - FLEURIER: Garage Ed. Gonnard, rue de l'Industrie - PESEUX: Garage Central, Eugène Stram.



RÉCHAUDS-FOURS « FAR », émaillés blancs

fonctionnant au BUTAGAZ ou au gaz de ville Modèle «INTIMITÉ», 2 feux, seulement 195.- Modèle «DÉSIR», 3 feux, avec thermostat 295.- Support en bois, 23.- et 26.-

dans tous les dépôts Butagaz ou chez l'agent général pour la Suisse LIVRAISON FRANCO PARTOUT



prix net ou depuis Fr. 26.10 par mois

La nouvelle «TURISSA - ultrasonic» - la plus perfectionnée en son genre - coud, reprise et brode automatiquement. C'est une création d'avant-garde de l'industrie suisse des machines à coudre.

Autre modèle avec appareil zigzag à Fr. 346.-



FABRIQUE DE TIMBRES KUTZ-BERGER

Saucisses sèches de la boucherie GUTMANN Avenue du Premier-Mars

Acharlet HORLOGERIE BIJOUTERIE (sous le Théâtre) NEUCHÂTEL

BAGUES brillantes modernes de 300 à 600 fr.

NOTRE CHRONIQUE RADIOPHONIQUE

Le bon Trio de Genève - Suzanne Gyr, pianiste, Schwalbé, violon et Walter, celliste - nous ont fort réjouis, le 3 juin, en nous donnant l'alerte et charmant trio No 4 de Mendelssohn.

Les speakers anglais emploient volontiers la courte salutation: good morning (ou good evening) everybody: bonjour tout le monde.

Sous le titre: Rhapsodie en noir, Radio-Lausanne nous offrira, ce 3 juin, un choix de mélodies chantées par les célèbres acteurs de «Porgy and Bess».

Pierre Fresnay, Robert Lamoureux et Pauline Carton animèrent, le 5 juin, l'émission plaisante consacrée aux «Carnets du major

Au fil des ONDES

Thompson», ouvrage de Pierre Darninos qui connaît, comme on sait, un succès immense (du moins sur le continent!)

L'Institut neuchâtelois de recherches horlogères eut sa part radiophonique, au cours de l'émission des chasseurs de sons, le 11 juin.

Il faut mentionner l'émission de la mi-juin, de la Coupe française des variétés et les productions, parfois brillantes, des vainqueurs de la saison 1954-1955.

tante, et des qualités typiquement méridionales de bel aloi. On est heureux que la coupe soit allée à ces musiciens-nés que sont nos lointains amis tessinois.

Le 16 juin, nous avons apprécié un moment d'une grande beauté, à l'écoute du concert vocal et symphonique retransmis de Strasbourg; l'Orchestre national de la radio française et les chœurs municipaux de la ville y déployèrent d'éminentes qualités.

Le chef imprima une scintillante fantaisie au charmant «Till Eulenspiegel» de Richard Strauss, faisant ressortir ses différents mouvements, comme il nous fut rarement donné de les goûter.

Il faut dire ici combien sont appréciés les brefs mais intéressants commentaires quasi journaliers de Jean Rabaud, à Paris, sur la situation politique et les événements mondiaux les plus marquants.

CHRONIQUE VALAISANNE

L'exode aux Mayens - Questions d'éducation - Tunnel routier du Saint-Bernard - Essor économique et téléphone

Après la clôture des travaux du Grand Conseil qui a tenu il y a quelques jours sa session prorogée, après divers congrès et assemblées, avec aussi la fin de l'année scolaire, la capitale séduisante va entrer dans une période de douce quiétude.

Nombre d'habitants de Sion préparent la traditionnelle montée des Mayens pour passer là-haut un ou deux mois d'été. Chose importante! qui demande de sérieux préparatifs, un véritable petit déménagement.

Il s'est fait d'assez bon travail au Grand Conseil au cours des deux parties de la dernière session.

Un signe aussi de ce développement économique du Valais. Cet essor a eu des répercussions immédiates sur le service téléphonique. Glanons une ou deux indications caractéristiques.

que le tourisme ne soit détourné au détriment du Valais (il est aussi de celui de toute la Suisse occidentale et même plus loin) par la percée du Mont-Blanc.

M. Troillet, qui a quelque influence au Palais fédéral (il est toujours conseiller aux Etats), pourrait s'employer à «tâter» le terrain. De même, la fondation «Pro Grand-Saint-Bernard» a une belle activité à développer.

Dans le rapport que la Banque cantonale du Valais a présenté au Grand Conseil sur son activité de l'année 1954, les auteurs insistent sur la prospérité dont bénéficie le Valais comme les autres cantons.

AU CEP D'OR Bel assortiment de vins italiens W. Gaschen - Tél. 5 32 52 - Moullins 11

La vie sociétés

Les conférences de l'U.S.I.

(sp) Vendredi dernier, la Société des étudiants étrangers de l'Université de Neuchâtel a présenté au public neuchâtelois, à l'Aula de l'université, le conférencier Jacques van Dieet, qui avait choisi comme sujet: «L'Indonésie, actuelle».

L'U.S.I. termine ainsi son cycle de conférences de la saison 1954-1955. Ses efforts furent récompensés par l'intérêt que porta le public neuchâtelois aux manifestations culturelles qu'elle a organisées.

CARNET DU JOUR

ReX: 20 h. 30, La même vert-de-gris. Studio: 20 h. 30, Le maître de Don Juan. Apollo: 15 h. et 20 h. 30, Nous, les femmes. Palace: 20 h. 30, La fille perdue. Théâtre: 20 h. 30, Sensualità.

Au meeting d'aviation: Records-aérobaties, etc., mais...

Quel est le record d'atterrissage en altitude du pilote suisse Hermann GEIGER?

N'attendez plus, il ne vous reste que 4 jours pour envoyer votre réponse au concours. La question du mois offre par MANZIOLI jubilé et doté chaque mois d'un scooter «Vespa». Renseignez-vous encore aujourd'hui chez votre épiciers.

FEUILLETON de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

LE VAL AUX FÉES

par CLAUDE VIRMONTE

Le bled n'est cependant pas dénué de ressources à tous points de vue, observait ce dernier. Cette brune jouvencelle n'est pas désagréable à voir... Gloria glissa, par-dessus l'épaule, un regard vers l'endroit où Agnès se tenait près de Mme de Fontvieil; et, quoique sachant fort bien qu'elles l'entendaient, elle répondit sans baisser la voix: - Elle n'est pas laide, mais me paraît un peu arrêtée dans son développement intellectuel...

Gloria haussa les épaules et répondit de son ton traînant: - Je n'en sais rien. Je le suppose. Cela me paraîtrait assez dans la note, n'est-ce pas? L'enfant est assortie à la maison... des modèles d'un autre âge... Le défi, le dédain, dont ces paroles étaient empreintes, l'humiliation de voir son secret deviné et mis au jour, enveloppait Agnès comme d'un brouillard suffoquant qui lui mit aux tempes une petite humidité glacée. Elle eût voulu s'enfuir, se cacher, devenir invisible aux yeux de tous; et, cependant, elle restait, à cause de cette vieille femme débile dont la main tremblait sur son bras. - C'est comme la vieille, la «Reine des Highlands»! reprit Agnès. Celle-là, c'est un exemplaire unique. Quand elle mourra, il faudra l'empailler... Freddy vida son verre et ricana: - Patrick ne serait sans doute pas de cet avis. Il a le culte des ancêtres... et se montre conventionnel à souhait. - Bah! pas tant que cela, puisqu'il m'a épousée! - Entre nous, ma chère Gloria, cela vous a donné assez de mal, n'est-ce pas? Elle cligna des yeux, sourit: - Cela me plaisait, justement parce que c'était difficile. - Gloria, dit le chanteur de sa voix la plus veloutée, pourquoi avez-vous épousé Patrick? Vous n'allez pas du tout ensemble!

Vous n'avez aucun goût commun! Vous et moi, nous nous serions beaucoup mieux entendus! Elle chassa la fumée de sa cigarette d'un geste de la main. - Ne dites pas de bêtises. Vous me plaisez, mon cher Jean, mais vous ne pouvez rien me donner de ce que je voulais: un nom, une position, la stabilité... C'est tout de même quelque chose de s'appeler Mme de Fontvieil... Maintenant que je suis arrivée à dresser Patrick, qui me laisse vivre à ma guise, j'ai tout ce que je désirais: les avantages du mariage, sans en avoir les inconvénients. Le beau chanteur arbora le sourire désabusé des dévouements méconnus, tandis que Freddy réfléchissait, les sourcils froncés. - Dites donc, reprit-il, quand la vieille sera morte et empaillée ou non, il y aura de l'argent à faire avec les meubles qui sont ici... Il y a pas mal de curiosités. Je me charge de trouver les amateurs... Gloria le regarda, souffla une bouffée de fumée par le nez et se mit à rire. - Moyennant une honnête commission, n'est-ce pas? On verra cela... Naturellement, je m'arrangerai pour tout bazarder... Patrick aura beau faire du potin... Passant à une autre idée, Freddy déclara: - J'adore consoler les jolies filles.

Je vais essayer de faire quelque chose pour cette gentille oiselle, lui proposer de lui apprendre le boogie-woogie, par exemple... Il fit en titubant quelques pas en direction d'Agnès, mais oublia en cours de route sa première intention et s'approcha du bar, où il se mit à confectionner un autre cocktail, cependant que Gloria se tournait languoureusement vers Jean Ricard et qu'un disque nouveau répandait dans la pièce les éclats stridents d'un air de jazz. - Madame, murmura Agnès, émue du visage blême de la châtelaine, ce bruit ne vous fatigue-t-il pas? - Ne comprenez-vous donc pas qu'il faut que je voie, que je me rende compte, répondit la vieille dame, en regardant Gloria, penchée vers le chanteur. C'est nécessaire pour bien jurer... Elle respirait lentement, profondément, comme quelqu'un qui étouffe; ses yeux noirs avaient un éclat dur et tout en parlant elle serrait le bras d'Agnès si fort que, longtemps après, la jeune fille sentait encore la meurtrissure de son étreinte.

semblé affreusement pénible de le revoir pour la première fois en présence d'étrangers, et surtout de sa femme, cette ennemie dont les yeux railleurs avaient si bien su deviner son secret. Elle avait, pour cette raison, refusé de diner au château, comme la châtelaine l'en priait. Et la déception de n'avoir pas vu Patrick s'adouçissait pour elle d'une espèce de soulagement. Elle marchait dans l'allée feutrée de feuilles et de mousse sur laquelle les rayons du soleil, glissant entre les branches, laissaient tomber une pluie d'or. La chaleur, sous la voûte des feuillages, était douce et l'air léger du bois reposait l'esprit agité, le cœur troublé de la jeune fille. Et, soudain, elle entendit un bruit léger de brindilles cassées, le museau tiède vint contre sa main qu'elle caressa et, avant même de se retourner, aux battements de son cœur, elle sut que Patrick était là. Il avait vieilli; ce n'était plus l'adolescent au visage d'archange meurtri, ni le jeune homme triomphant d'avoir vaincu la vie et gagné le succès; des fils blancs ternissaient prématurément l'or de ses cheveux; ses traits émaciés, ses yeux creux, sa bouche incurvée en un pli amer, portaient la marque de ses souffrances et de ses désenchantements. Mais il était toujours beau, de cette beauté à la fois mâle et romantique qui faisait se retourner les femmes. Et pour Agnès, il serait toujours beau, même quand

le temps aurait ridé sa peau et neige sur ses cheveux. - Agnès... murmura-t-il très bas. - Patrick! Elle s'appuya à un arbre parce que les jambes lui manquaient... Ils avaient à se dire des choses importantes, des choses qui depuis toujours attendaient d'être dites, et cependant ils ne parlaient pas. Tout était silencieux autour d'eux, et il semblait qu'entre eux le silence ne dut jamais finir, qu'ils se regardaient ainsi durant l'éternité sans rien dire, les yeux noirs de Patrick plongeant dans les prunelles bleues d'Agnès. Enfin, le jeune homme prit la parole. Sa voix tremblait: - Agnès, dit-il, je vous cherchais, je voulais vous parler, mais je ne voulais pas que notre première entrevue eût lieu au milieu des autres... Elle inclina la tête, émue qu'il eût éprouvé le même sentiment qu'elle, la même pudeur qui se refusait à donner leur émotion en pâture aux yeux railleurs. - Agnès, reprit le jeune homme, je sais tout. Ma grand-mère m'a tout dit. Et c'est affreux pour moi de savoir que c'est sa faute, à elle à qui je dois tant, si nous sommes séparés! - Patrick, dit la jeune fille, il ne faut pas en vouloir à votre grand-mère. Ce qu'elle a fait... elle l'a fait par amour pour vous. Et elle a souffert quand elle a compris qu'elle s'était trompée. (A suivre)



Oserais-je,

2/55



n'oserais-je pas?

Fumez la BOSTON-verte, légère et douce. Elle n'irritera pas votre gorge, dussiez-vous en fumer tout un paquet.

Elle est si légère, si douce, partant si agréable, que vous pouvez vous en donner à cœur joie, aussi souvent que vous en avez envie.

Avec filtre - d'autant plus douce.

La cigarette légère, douce, pour les grands fumeurs!

20 pièces -75



**BOSTON-VERTE**

**Jambon de campagne**

tous les vendredis et samedis

Boucherie **R. MARGOT**  
Vente au comptant

**Le vinaigre de qualité**



CARTES DE VISITE au bureau du journal

Bien meilleures et plus rapidement confectionnées seront

vos croûtes aux fraises avec les délicieux

**Zwiebacks**

(Biscottes)

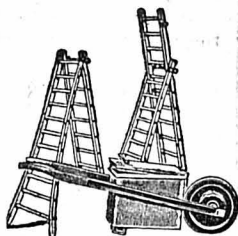
hygiéniques au malt

Médailles d'argent Zurich 1939



Nombreux dépôts en ville et dans la région

**Echelles pour arbres**



Longueur déployée  
4 m. 5 m. 6 m.  
60.- 67.50 74.-  
net franco

Brouettes  
Pompes à injecter



Les grands magasins de fer de la Côte

**Camionnette**

« Fiat Ardita », moteur révisé, en parfait état de marche, charge utile 600 kg., pont 170x220 cm., à vendre au plus offrant, pour cause de double emploi. A voir chez A. Vogeli et fils, ameublement, qual Ph.-Godet 14, Tél. 5 20 69.



**DEUX** huiles sont préférables à une!

Ainsi jugent les chimistes et ingénieurs des laboratoires de recherches de CASTROL avec leur plus de 50 ans d'expérience, concernant les huiles «multi-viscosity».

De nos jours, il est facile aux technologues de la lubrification, de fabriquer une huile qui couvrirait l'échelle de viscosité complète de SAE 10W à SAE 40. (A cette fin, on utiliserait un additif pour améliorer l'index de viscosité). Plus il y a d'amélioratifs de l'index de viscosité dans l'huile, plus cet index sera élevé. Ces lubrifiants couvrant plusieurs nombres SAE sont désignés «multi-viscosity».

Plus l'index de viscosité est augmenté, plus la quantité d'amélioratifs utilisés est grande, et plus l'huile de base est fluide. Chaque automobiliste sait que les huiles de base fluides sont plus volatiles, ce qui amène à une plus grande consommation d'huile. De ce fait, les huiles couvrant une large échelle SAE ont certains désavantages: consommation accrue de carburant et d'huile, augmentation des dépôts de carbone, ainsi supplément de frais.

Après d'infatigables recherches et d'essais, les chimistes de CASTROL ont créé deux huiles améliorées qui, sans désavantages et sans risques, ont donné de meilleurs résultats qu'une huile. Ces deux nouvelles huiles essayées à fond:

IMPROVED **CASTROLITE** **SAE 10/20W**  
IMPROVED **CASTROL** **XL SAE 30/40**

couvrent toute la gamme des viscosités pour automobiles.

IMPROVED CASTROL est un mélange judicieusement combiné d'huiles de base renforcé avec des additifs spéciaux.

IMPROVED CASTROL a les avantages suivants:

- 1° permet un démarrage rapide par le plus grand froid et protège le moteur par les chaleurs tropicales,
- 2° économise le carburant,
- 3° restreint la consommation d'huile,
- 4° protège contre l'usure aussi bien en ville qu'en campagne.



Aucune précaution spéciale est nécessaire pour passer à l'IMPROVED CASTROLITE ou l'IMPROVED CASTROL XL. Videz votre carter d'huile, versez-y l'huile fraîche, et partez... Nos bons vœux vous accompagnent!

Demandez à votre garagiste l'IMPROVED CASTROL en bidons d'origine de 1 et 2 litres.

Représentation générale pour la Suisse: Bürke & Cie. S.A. Zurich

**POISSONS**

et filets frais du lac et de mer

**LEHNHERR**

Trésor 4 FRÈRES Tél. 5 30 92  
Gros Détail

On porte à domicile - Expéditions à l'extérieur



COLOMB & FAVEY LAUSANNE - PRILLY

Le grand succès

**Mélange du Jubilé d'Or „MERCURE“**

Un choix des cafés les plus fins de l'Amérique Centrale, d'un arôme merveilleux, d'un goût exquis,

extrêmement avantageux

Intentionnellement nous avons fixé un prix bas, pour vous offrir un nouvel avantage à l'occasion du jubilé. L'augmentation vertigineuse des ventes témoigne que ce nouveau mélange obtient vraiment le suffrage du connaisseur.

Son arôme sera donc à votre goût!

frs. 3.20 les 250 g.

avec nos timbres d'escompte doublement appréciés grâce à nos surprises du Jubilé.

**MERCURE**



La Maison spéciale pour les bons cafés et thés



**RIDEAUX VITRAGES STORES**

tous les travaux de tapisserie, tous les choix de tissus, toutes les nouveautés

**MAISON G. LAVANCHY**  
Orangerie 4



Tous les combustibles **COMBE VARIN S.A.**  
Bourgogne 4 - Tél. 8 24 12

**TAPIS PERSE ANCIEN**

véritable FERABAN de 3 x 4 m., en parfait état d'entretien, à vendre au plus offrant. Prix désiré Fr. 3500.-

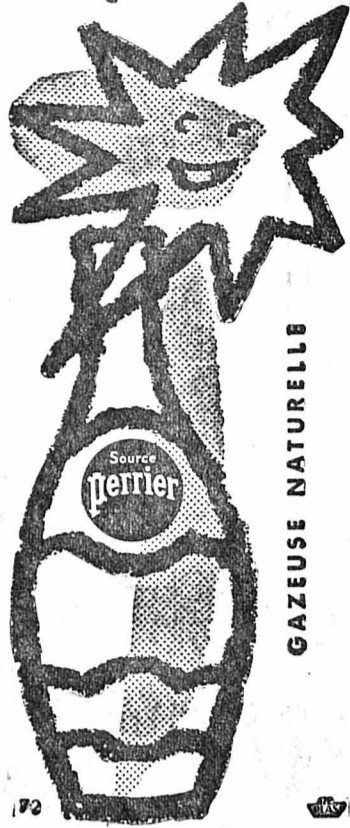
A disposition chez M. Charles Barben, Clos-de-Serrières 9, Neuchâtel, tél. 5 57 17.



**DRESS amidon-plastic**  
Résiste aux lavages, redonne l'aspect du neuf à tous les tissus



la chaleur endort... perrier réveille et pschitt!



GAZEUSE NATURELLE



Une SANDALE

flexible et solide avec support, renfort du talon sans couture, semelle de caoutchouc très résistante.

- Série Nos 22/26 Fr. 12.80
Nos 27/29 Fr. 14.80
Nos 30/35 Fr. 17.80
Nos 36/42 Fr. 21.80
Nos 43/46 Fr. 24.80

CHAUSSURES J. Kurth

Seyon 3 NEUCHÂTEL

DAWA-GEL

- Gélifiant à base végétale et sans arrière-goût
Economie temps, électricité ou gaz, car la cuisson ne prend que 5 minutes au lieu de 20
La cuisson rapide empêche l'évaporation de précieuses substances naturelles
Augmente le rendement des confitures d'environ 25%, conserve l'arôme délicat et préserve la couleur naturelle des fruits frais
Mode d'emploi des plus simples et réussite infail-



DAWA-GEL résout le problème de vos confitures de manière

merveilleusement simple!

Ces temps prochains, des milliers de ménagères feront de nouveau les mêmes expériences: le DAWA-GEL, ajouté aux quantités habituelles de fruits et de sucre, permet de préparer de meilleures confitures en moins de temps et pour moins d'argent.

Avec DAWA-GEL, un échec est exclu, même s'il s'agit de fruits difficilement gélifiables.



Dr. A. Wandaer S.A., Berne

Le gélifiant sûr pour confitures, marmelades et gelées, en vente partout, au prix de -75 cts. le sachet.

SUPER SHELL

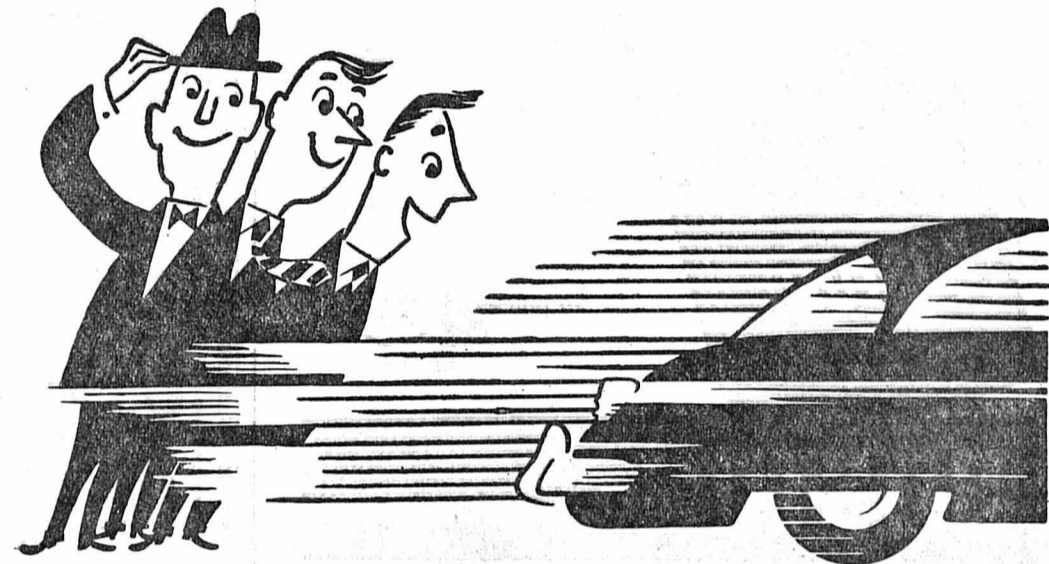
avec ICA

...encore plus puissant!



A partir du 15 juin,

toutes les pompes Super Shell débitent la nouvelle qualité de supercarburant Shell, encore plus antidétonante



CHRONIQUE RÉGIONALE

Au Conseil général des Geneveys-sur-Coffrane

VIGNOBLE

CORCELLES - CORMONDRECHE

Course du Cheur mixte (sp) Dimanche dernier, le Cheur mixte paroissial s'en est allé en Valais pour sa course annuelle.

Le retour s'effectuera par le même chemin avec un arrêt à Martigny, pendant lequel on visitera notamment le remarquable hôtel de ville.

MONTALCHEZ

Finances communales

(c) Le Conseil général a récemment examiné et approuvé les comptes communaux pour 1954 qui se scindent en deux sections, celle du fonds des ressortissants et celle de la commune municipale.

Grâce à la situation actuelle du marché des bois, l'exploitation des forêts, dont le bénéfice revient au fonds des ressortissants, a rapporté 38.898 fr. 70.

VAL-DE-RUZ

DOMBRESSON

Un départ au collège

(c) Mlle Bracher, maîtresse ménagère au collège depuis un peu plus d'une année, vient de démissionner.

Course du Cheur d'hommes

(c) Le Cheur d'hommes s'est rendu dimanche au Niederhorn pour sa course annuelle qui s'est déroulée dans de bonnes conditions et dans une ambiance des plus agréables.

CERNIER

Au Tennis-club de Cernier

(c) Toujours dans le championnat suisse interclubs série D, nos deux équipes féminines se sont déplacées dimanche 19 juin à Orbe et à Yverdon, pour disputer les matches du troisième tour.

A ORBE: Orbe bat Cernier II par 3 à 0. - Simples: Mme Dussaux (O) bat Mme Zehnder (C) 6-2, 6-1; Mlle Fertig (O) bat Mme Tripet (C) 6-2, 6-1.

A YVERDON: Cernier II bat Yverdon 3 à 0. - Simples: Mlle Erbeau (C) bat Mlle Sulzer (Y) 6-3, 8-6; Mme Vogt (C) bat Mlle Demiéville (Y) 6-1, 6-1.

Assemblée générale des actionnaires de la Compagnie des transports du Val-de-Ruz, à Cernier

(c) L'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie des transports du Val-de-Ruz a eu lieu mardi après-midi, à la salle du tribunal de l'hôtel de ville, à Cernier, sous la présidence de M. Eugène Steiger.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale qui est adopté, il est donné connaissance du rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 1954, lequel relate les principaux événements survenus au cours de l'année écoulée.

Gestion et comptes pour l'exercice 1954

Le compte de construction trolleybus s'est augmenté, au début de 1954, d'une somme de 25.830 fr. représentant la revalorisation des cinq trolleybus révisés, ainsi que la machine à écrire du bureau de Cernier, portant ce compte à 1.774.058 fr. 48.

Le compte des entreprises accessoires est en diminution de 32.000 fr. représentant la valeur initiale du car vendu au R.V.T. pour l'instrum.

Le compte d'exploitation trolleybus constate que les recettes de transport des voyageurs sont en baisse de 7,5%. Mais grâce à une réadoption des taxes postales, le compte total des recettes accuse une diminution de 6%, représentant une perte de 24.688 fr. par rapport à 1953.

Le compte de dépenses et profits boucle par un solde débiteur de 50.496 fr. 30 contre 61.730 fr. 42 l'année précédente. Les pertes se répartissent comme suit

par mode de transport: trolleybus 48.154 fr. 42 (55.535 fr. 12), autobus 3082 fr. 46 (4482 fr. 87), auto-transports 740 fr. 55 (1712 fr. 42).

L'effectif du personnel à fin 1954 est de 26 employés et ouvriers, sans changement sur l'année précédente.

Les actionnaires ont ensuite approuvé les comptes et le bilan et donné décharge de sa gestion au conseil d'administration, à la direction et aux organes de contrôle, et les contrôleurs sortant de charge sont réélus à mains levées.

M. Daume, directeur, donne encore quelques renseignements sur les comptes présentés, spécifiant que les charges effectives de la Compagnie sont de 87.000 fr., plus un amortissement fixe de 12.700 fr., soit environ 100.000 fr.

FÊTE RÉGIONALE DES MUSIQUES

(c) La 5me Fête régionale de la Fédération des musiques du Val-de-Ruz s'est déroulée dimanche, sur la place des fêtes, et a obtenu, malgré quelques averse malencontreuses, le plus franc succès.

Après-midi, après que le cortège eut parcouru les rues du village, M. Jules Jeanmonod, président du comité d'organisation de la fête, salua les fanfares et leur apporta les vœux des autorités communales et de toute la population qui, par ailleurs, s'étaient intéressées activement à la préparation de cette 5me Fête régionale afin qu'elle fût une belle réussite.

Au cours d'un beau concert, au programme varié et copieux, se firent entendre, tour à tour ou ensemble, «L'Ouvrière», de Fontainemelon, «L'Union instrumentale», de Cernier, la fanfare «Harmonie municipale», des Geneveys-sur-Coffrane, et le corps de musique de Cernier; cette dernière société, invitée officiellement, se fit applaudir dans l'exécution de ses morceaux et sa participation fut très appréciée.

La cause de ces brûlures d'estomac

qui vous font tellement souffrir est souvent un excès d'acidité dans l'estomac durant la digestion. Les COMPRIMÉS PHILLIPS de Lait de Magnésie neutralisent cet acide et suppriment rapidement la douleur.

Tarif des abonnements en France à la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

- 1 an Fr. 4200.-
6 mois Fr. 2200.-
3 mois Fr. 1200.-

Domile de souscription: SOCIÉTÉ CIVILE D'ORGANISATION ET DE PRESSE, 6, rue Rabelais, LYON 3me

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE CORCELLES-CORMONDRECHE

(c) Le Conseil général s'est réuni lundi, sous la présidence de M. G. Junod.

Comptes de 1954. - Comme dans tous les parlements, petits ou grands, la discussion des comptes offre l'occasion de maintes remarques et réclamations. Aussi entendit-on des doléances concernant la remise en état de la halle de gymnastique par les sociétés après les soirées familiales; l'enlèvement des ordures ménagères et déchets de jardin; le passage à niveau du collège; mais on releva aussi les résultats encourageants du service dentaire scolaire.

Nominations. - Arrivés au terme de leur mandat d'un an, les membres du bureau furent remplacés: à la présidence, par M. R. Mathey; à la vice-présidence, par M. Marcel Pin. Furent encore élus, M. Benoît Roulet comme secrétaire (bienôt perpétuel puisqu'il y a trente-sept ans qu'il remplit ces fonctions).

(hons). M. M. Peter, vice-secrétaire, MM. J.-J. Schweizer et J.-L. Hirschy, comme questeurs.

On nomma ensuite et à main levée la commission du budget et des comptes (cinq membres et quatre suppléants); puis un membre de la commission scolaire, M. Louis Rufer fut élu au scrutin secret, une autre candidature lui ayant été opposée.

L'assemblée s'arrêta ensuite assez longuement sur deux objets de nature bien différente. Achat d'une machine comptable. - Cet achat reçoit l'approbation de tous les groupes, une seule voix s'éleva contre cette dépense de 35.000 fr., trouvée par elle exagérée pour une commune de l'importance de la nôtre.

Circulation. - Le second objet touchait des questions de circulation. La discussion fut fort nourrie. En fin de compte, on maintint le statu quo aux Cents-Pas; on vota l'interdiction de parquer au nord de la rue du village, l'interdiction de dépasser dans la même rue, un sens unique autour de la fontaine principale, et un ou deux «stops». Même dans nos villages, à certaines heures de pointe, les problèmes de la circulation se posent de façon aiguë.

Agrégation. - Le 25 mars dernier, le Conseil général avait refusé l'agrégation à un citoyen étranger et à sa famille. Ce dernier présenta un recours que le Conseil d'Etat jugea fondé, ce qui annula la décision du Conseil général. Deux vices de procédure s'étant produits lors de la votation du 25 mars, toutes explications ayant été données par notre syndic, la chose fut reprise dès la base, et la famille de M. F. Mela reçut l'agrégation de la commune par 30 voix sur 39 votants.

VAL-DE-TRAVERS

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

COUVET

Rassemblement cantonal de la jeunesse d'Eglise

(sp) Trois cents personnes se sont retrouvées dans la joie, pour affirmer leur commune foi en Jésus-Christ.

Après un joyeux pique-nique, comme leurs ancêtres huguenots, les participants furent conviés à une «foire au désert», soit, en langage clair, un culte dans les montagnes des Cévennes. Pour déjouer la ruse des soldats du roi, ils durent suivre une piste faite de signes bibliques. Des sentinelles veillaient pour dépister les espions et vérifieraient les connaissances religieuses et pratiques. Vingt-six groupes prirent le départ et tous arrivèrent au but; le Locle se classa premier.

La grande salle de Couvet réunit ensuite tout le monde. M. Frey acquit par sa simplicité et son jeu la sympathie de l'auditoire qui applaudit à grands cris ses chansons. Enfin, la troupe «L'Abelle», de la Chaux-de-Fonds, présenta un spectacle de choix, «La Sunamite».

JURA BERNOIS

Un Jurassien au conseil d'administration des Forces motrices bernoises

(sp) M. Reusser, avocat des mineurs à Moutier et président de l'AD.I.J., a été nommé membre du conseil d'administration des Forces motrices bernoises.

LAJOUX

Construction d'un nouveau collège

(sp) L'assemblée communale de Lajoux vient de décider la construction d'un nouveau bâtiment scolaire au hameau de Fornet-Dessus.

LA FÊTE NATIONALE

(c) La Fête nationale se déroulera cette année pendant les vacances horlogères.

L'orateur officiel pour la manifestation, qui aura lieu au Parc des sports, a été choisi en la personne du préfet des Montagnes, M. J. Haldimann. M. Louis Perregaux, pasteur, a été désigné comme orateur pour la fête de Pouillet.

Avant la Braderie

La Braderie chaux-de-fonnière, qui est organisée tous les deux ans, aura lieu cette année pour la quatorzième fois les 10 et 11 septembre prochains.

Le thème du grand cortège folklorique sera «Rythmes et danses».

5 docteurs approuvent ce moyen d'en finir avec l'abus des laxatifs

Si vous dépendez des laxatifs - voici comment vous en passer. Récemment, 5 docteurs spécialistes ont prouvé que vous pouvez couper la mauvaise habitude de prendre sans arrêt des laxatifs.

Voici le procédé: chaque jour buvez 8 verres d'eau (ou toute autre boisson) et fixez-vous une heure régulière pour aller à la selle. 1er semaine, prenez deux Pilules Carters chaque soir, - 2e semaine, une chaque soir, - 3e semaine, une tous les deux soirs. Ensuite, plus rien, car l'effet laxatif des PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE débloque votre intestin et lui donne la force de fonctionner régulièrement de lui-même sans recours constant aux laxatifs.

Lorsque les soucis, les excès de nourriture, le surmenage rendent votre intestin irrégulier, prenez temporairement des Pilules Carters qui vous remettent d'aplomb. Surmontez cette crise de constipation sans prendre l'habitude des laxatifs. Exécutez les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE. Pharmacies et Drogueries: Fr. 2,35

VOTRE APÉRITIF «AMER MOUSSEUX» PORRET



**MARGARET !**



Très seyante **ROBE**  
de ligne actuelle, en coton glacé rayé,  
large décolleté garni d'un nœud, jupe  
à 3 volants, 4 coloris mode . . . . . **45.-**

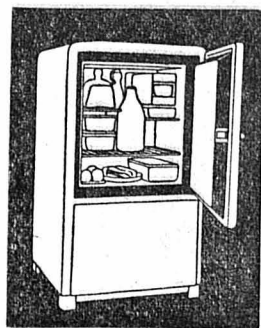
VOYEZ NOTRE VITRINE No 7

BIEN SERVI

GRANDS MAGASINS  
**au Sans Rival**  
NEUCHÂTEL

Tél. 5 21 75

Neuchâtel



**ATTENTION !**  
Nous recevons de fabrique  
quelques armoires frigorifiques  
**ELECTROLUX**  
ayant quelques défauts insignifiants  
de peinture

Ces armoires sont vendues  
au prix exceptionnel de

**Fr. 425.-**

Tous  
ces frigos  
bénéficient  
de la garantie  
de 10 ans

**Vuilliamenet**  
& C<sup>ie</sup> S.A  
**ELECTRIQUES**  
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL

**BELLES TRIPES CUITES**

Fr. 2.- le 1/2 kg.

**Boucherie BERGER** Rue du Seyon  
Tél. 5 13 01

A VENDRE  
guitare espagnole 50 fr.,  
cage pour oiseaux 10 fr.,  
mannequin couture 10 fr.,  
commode 20 fr., table de  
nuit 5 fr., un trois-coins  
en orin animal 5 fr.,  
chaises 3 fr. pièce, étagère  
5 fr., une faux 15 fr.,  
trois chaises pour  
couches 1 m. x 70 cm.,  
45 fr. Avenue des Alpes  
No 3, rez-de-chaussée, à  
droite, de 18 à 20 heures.

**Mobilier complet**

- Ravissante chambre à coucher en noyer ou bouleau, clair ou foncé, se composant de 2 lits jumeaux, 2 tables de chevet dessus verre, 1 armoire 3 portes, 1 coiffeuse Marlène
  - 2 sommiers métalliques à traversins mobiles, 2 protège-matelas rembourrés, 2 matelas garantis 10 ans.
  - 1 nouveau modèle de couvre-lits
  - 1 salle à manger comprenant : 1 buffet en noyer avec grande vitrine, 1 belle table à rallonges et 4 jolies chaises modernes
  - 1 table de cuisine et 4 tabourets
- le tout livré avec **Fr. 2590.-**  
garantie de 10 ans
- Automobile à disposition  
Facilités de paiement
- Ameublements ODAG Fanti & Cie**  
Couvret  
Tél. (038) 9 22 21

Ménagères,  
profitez !

Saison de la

**PALÉE**

Fr. 2.50 le 1/2 kg.  
prêtes à la cuisson

**Lehnherr**  
FRERES

- Gros et détail -  
Neuchâtel  
Trésor 4  
Tél. 5 30 92

On porte à domicile  
Expéditions  
au dehors

Ménagères, attention !

Comparez nos prix

**AGNEAU**

1er choix

- Ragoût le 1/2 kg. Fr. 2.-
- Côtelettes le 1/2 kg. Fr. 4.-
- Epaule le 1/2 kg. Fr. 3.50
- Gigot le 1/2 kg. Fr. 4.-

**PORC FRAIS**

- Rôti le 1/2 kg. . . . . 3.25
- Côtelettes filet le 1/2 kg. 3.75
- Ragoût le 1/2 kg. . Fr. 3.-
- Jambon de campagne 1.-  
les 100 gr. Fr.

Boucherie **BERGER**  
Seyon 21 - Tél. 5 13 01

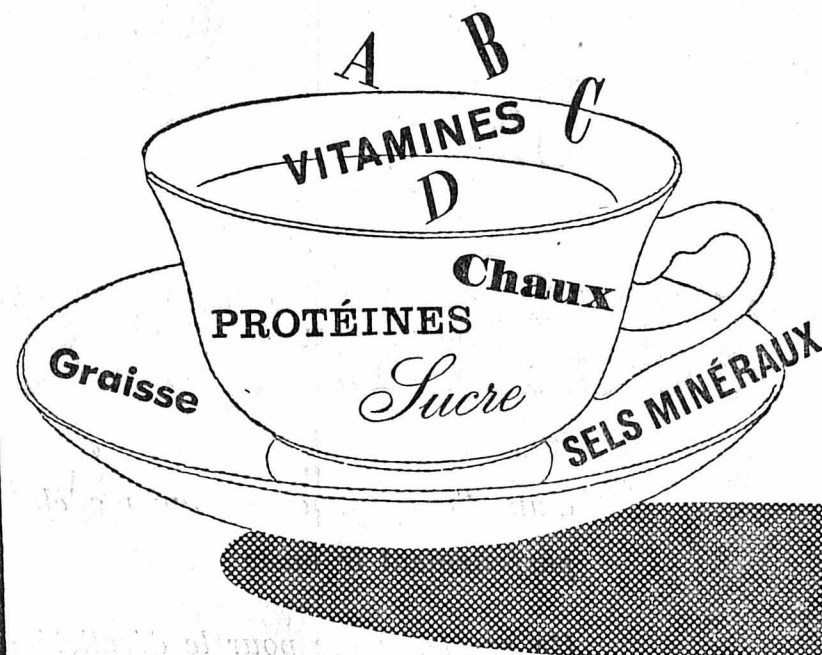
A vendre, pour cause de double emploi,

**< VESPA >**  
modèle 1953, 7000 km.

**< CITROËN > 11 L.**

bon état de marche, Bas prix, Station-  
Service des Parcs S.A., Parcs 40, Neuchâtel.

*Un aliment complet...*



Le lait n'est pas un simple liquide comestible: il est un aliment complet. Car il contient, sous une forme aisément digestible, les éléments fondamentaux que sont les protéines, la graisse et le sucre (de lait), ainsi que de précieux sels minéraux (chaux) et une série de vitamines indispensables; le tout dans les meilleures proportions. Quel miracle qu'une tasse de lait! **CPL**

**Le lait**



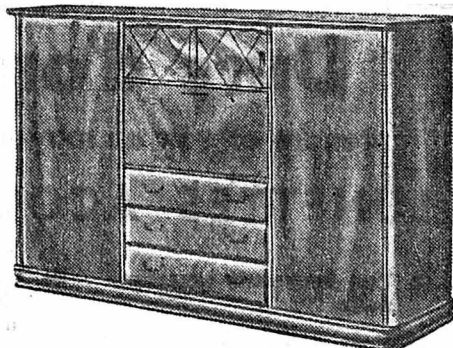
**FROMAGES**

Jura, Gruyère, Emmental gras I a  
Beurre Floralp extra-fin à Fr. 1.04 les  
100 gr.  
Beurre Floralp en motte à Fr. 1.02 les  
100 gr.  
Beurre des Ponts-de-Martel à Fr. 1.-  
les 100 gr.  
Beurre pour la cuisine extra-frais à  
Fr. 1.90 les 250 gr.  
Beurre fondu en boîte à Fr. 7.90 le kg.  
Beaux gros œufs frais du pays  
Oeufs frais étrangers à Fr. 2.50 la dz.  
Oeufs frais danois à Fr. 2.80 la dz.  
Tous les jours, belle crème fraîche  
à battre  
Bries frais Yoghourts « Ofeo »  
ainsi que toute la gamme de fromages  
de dessert

Prix de gros pour revendeurs  
**STOTZER**

Rue du Trésor 2 Tél. 5 13 91

**UNE OFFRE SURPRENANTE !**



Superbe meuble combiné en noyer  
avec penderie, compartiment pour lingerie,  
vitrine et secrétaire

NE COUTE QUE **Fr. 485.-** SUR DÉSIR, FACILITÉS DE PAIEMENT

Grand choix d'autres modèles, du plus simple au plus luxueux. Une visite s'impose!

**Meubles G. Meyer**  
NEUCHÂTEL

11, faubourg de l'Hôpital - Tél. 5 75 05

**Belle maquette à vendre**  
à l'imprimerie de ce journal

Fiat Topolino 1949

Coupé 2-3 places, moteur révisé.  
(Soupapes en tête.)

**GARAGE DU LITTORAL**

NEUCHÂTEL  
Tél. 5 26 88 - Début route des Falaises

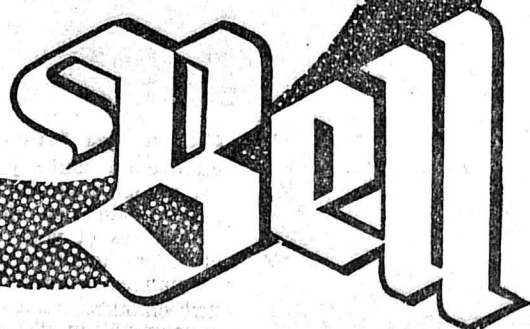
**LANGUES DE BŒUF**

sans gorge, sans graisse,  
fraîches ou salées

Boucherie **R. MARGOT**

Vente au comptant

**Poulet frais du pays**  
un régal pour dimanche  
pièces de 800 à 1200 gr. en  
grande **VENTE** spéciale  
au prix de  
**3.50** par demi-kilo



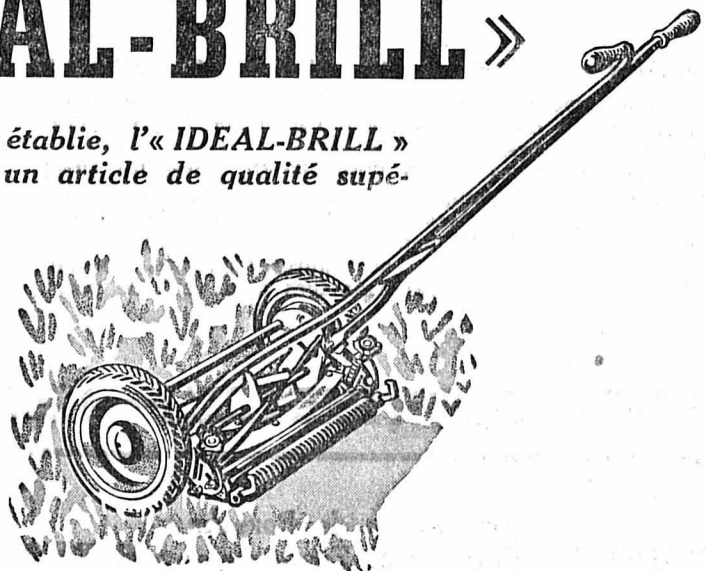
**MIGROS**

**TONDEUSE à GAZON**  
**« IDÉAL-BRILL »**

Précédée de ses 80 ans d'une réputation bien établie, l'« IDEAL-BRILL » rallie tous les suffrages des acheteurs exigeant un article de qualité supérieure. Roues de 260 mm. avec pneus ballon larges. Roulement à billes. Rouleau de direction en caoutchouc, 5 lames d'environ 35 cm.

Exclusivité **MIGROS**

**Fr. 75.-**



Tout bien pesé, vous choisirez...



olivetti

**Divisumma**  
2 MACHINES EN 1 SEULE

LA DIVISUMMA COMPREND UNE MACHINE À ADDITIONNER AVEC ADDITION, SOUSTRACTION ET SOLDE NÉGATIF, ET UNE MACHINE À CALCULER AVEC MULTIPLICATION, DIVISION AUTOMATIQUE ET PHRASE ÉCRITE DES OPÉRATIONS. TOUTES LES OPÉRATIONS DÉTAILLÉES FIGURENT SUR LA BANDE DE CONTRÔLE.

**Fr. 2,350.-**

Agence exclusive :  
**FONJALLAZ - OETIKER & Cie**  
Saint-Laurent 32, Lausanne, tél. 23 09 24  
La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 21  
tél. 2 51 50  
**SIERRE** : M. H. de Preux, Bureau Pratique  
route de Sion, tél. 5 17 34





# Un soutien-gorge

d'une ligne nouvelle et qui modèle parfaitement le buste

Un soutien-gorge pour le décolleté profond en nylon blanc

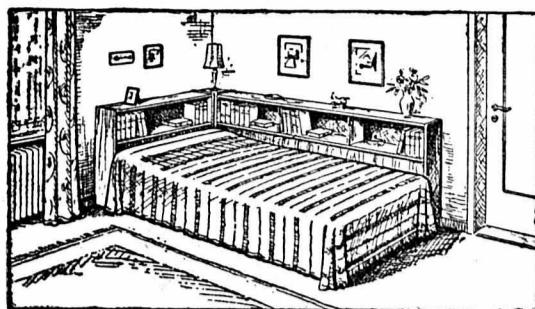
1990



EN EXCLUSIVITÉ



## Le cosy-corner le plus avantageux !



Meuble combiné idéal comprenant :

- Encourage à niches, 3 pièces ..... Fr. 138.-
- Divan avec tête inclinée et planche-pieds ..... Fr. 53.-
- Matelas combiné avec protège-matelas ..... Fr. 68.-
- Beau jeté de lit ..... Fr. 19.-
- L'ensemble de 6 pièces, livré franco domicile ..... Fr. 278.-

...et en plus la bonne qualité Pfister, réputée depuis plus de 70 ans.

Venez voir ce joli cosy, de même que d'autres modèles ravissants, avec ou sans coffre à literie, comportant diverses moulures décoratives.

Nous exposons en ce moment un choix unique de studios de Fr. 590.- à 1250.-, de meubles combinés depuis Fr. 150.-, de pupitres depuis Fr. 172.-, de fauteuils depuis Fr. 59.-, de garnitures rembourrées (3 pièces) depuis Fr. 390.-, de doubles lits avec 2 matelas moelleux depuis Fr. 284.-, etc. Vous trouverez certainement ce que vous cherchez, et cela à des prix extrêmement avantageux.

**Pfister Ameublements S.A.**  
La première maison de Suisse  
LAUSANNE 13, Montchoisi Tél. (021) 26 06 66  
GENÈVE (dépôt) 44, Servette Tél. (022) 33 93 60  
NEUCHÂTEL (Agence) Terreaux 7 Tél. (038) 57 91 14

Boulangers-Restaurants à vendre d'occasion une machine à glace « Autofrigor » à de bonnes conditions. Adresser offres écrites à G. W. 910 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre fourgon « Morris » commerciale, avec cabine avancée, 1950, en parfait de marche.  
**GARAGE PATTHEY** Neuchâtel

**GROSSESSES**  
Ceinture très étudiée comme forme et prix. INCROYABLE NET 22 fr. 50. BAS À VARICES depuis 10 fr. 50 le bas. Envoi à choix. Indiquer taille et tour du mollet.  
**R. MICHEL, Mercerie 3, GAUSANNE.**

Nous recommandons, de notre importation directe de Hollande, l'excellente

## POULARDE

fraîche, extra-tendre (sans intestins)  
à Fr. 4.- le ½ kg.

## LEHNHERR

FRÈRES  
GROS COMMERCE DE VOLAILLES DETAIL  
Marin Neuchâtel  
On porte à domicile Tél. 5 30 92  
Expédition au dehors Trésor 4

A vendre la récolte de deux grands  
**CERISIERS**  
J. Grétilat, la Source, Areuse. Tél. 6 44 07.

**Jaquettes de laine Cardigan**  
Nouveautés au prix d'atelier  
**Ruelle Dublé 1**

## Durs d'oreilles

Entendre et voir au moyen des nouvelles LUNETTES ACOUSTIQUES

- Une nouveauté sensationnelle
- Forme élégante
- Sans câble
- Appareil acoustique invisible caché dans la monture de la lunette
- Plus de bruit consécutif au frottement sur les habits

Renseignements gratuits et sans engagement :  
NEUCHÂTEL : lundi 27 juin, de 9 heures à 18 h. 30, à la pharmacie Montandon, 1, rue des Epancheurs, tél. (038) 5 49 09  
Nos spécialistes possèdent un grand choix d'appareils acoustiques  
à partir de fr. 178.-.

Profitez de notre expérience et demandez notre catalogue gratuit. Les anciens appareils sont repris à des conditions intéressantes

### PAUL E. BOMMER

Maison spécialisée pour appareils acoustiques  
ZURICH - Talstrasse 39 - Téléphone (051) 27 27 08  
LAUSANNE - 7, Avenue de Morges  
BERNE - Schwanengasse 4

Offre à saisir

### DUVETS

neufs, remplis de mi-duvet, gris, léger et très chaud, 120x160 cm., 40 francs; même qualité 140x170 cm., 50 fr. Port et emballage payés. — W. Kurth, avenue de Morges 70, Lausanne. — Tél. (021) 24 66 66 ou 24 65 86.

A vendre

robes et manteaux, simples et habillés, en parfait état, pour fillettes de 12 à 14 ans. Téléphone 5 48 54.

A vendre

« Renault » 4 CV, limousine, 1954, avec porte-bagages, deux pneus neige, et phares brouillard, comme neuve.  
**GARAGE PATTHEY** Neuchâtel

A vendre

cuisinières à gaz grand choix. Bon marché. G. Etienne, brio-à-brac, Moulins 15.

A vendre

moteur « VW » roulé 10.000 km. Prix avantageux. Tél. 5 75 81.

A vendre

véloMOTEUR à l'état de neuf. Prix très avantageux. Tél. 5 75 81.

A vendre

pousse-pousse-poussette « Wisa-Gloria », en parfait état. S'adresser : L'asson 7, rez-de-chaussée, à droite.

Occasion unique

« Renault » 4 CV 1955 5000 km., pneus, confort, phare brouillard, housses. Tél. 5 60 53.

Accordéon

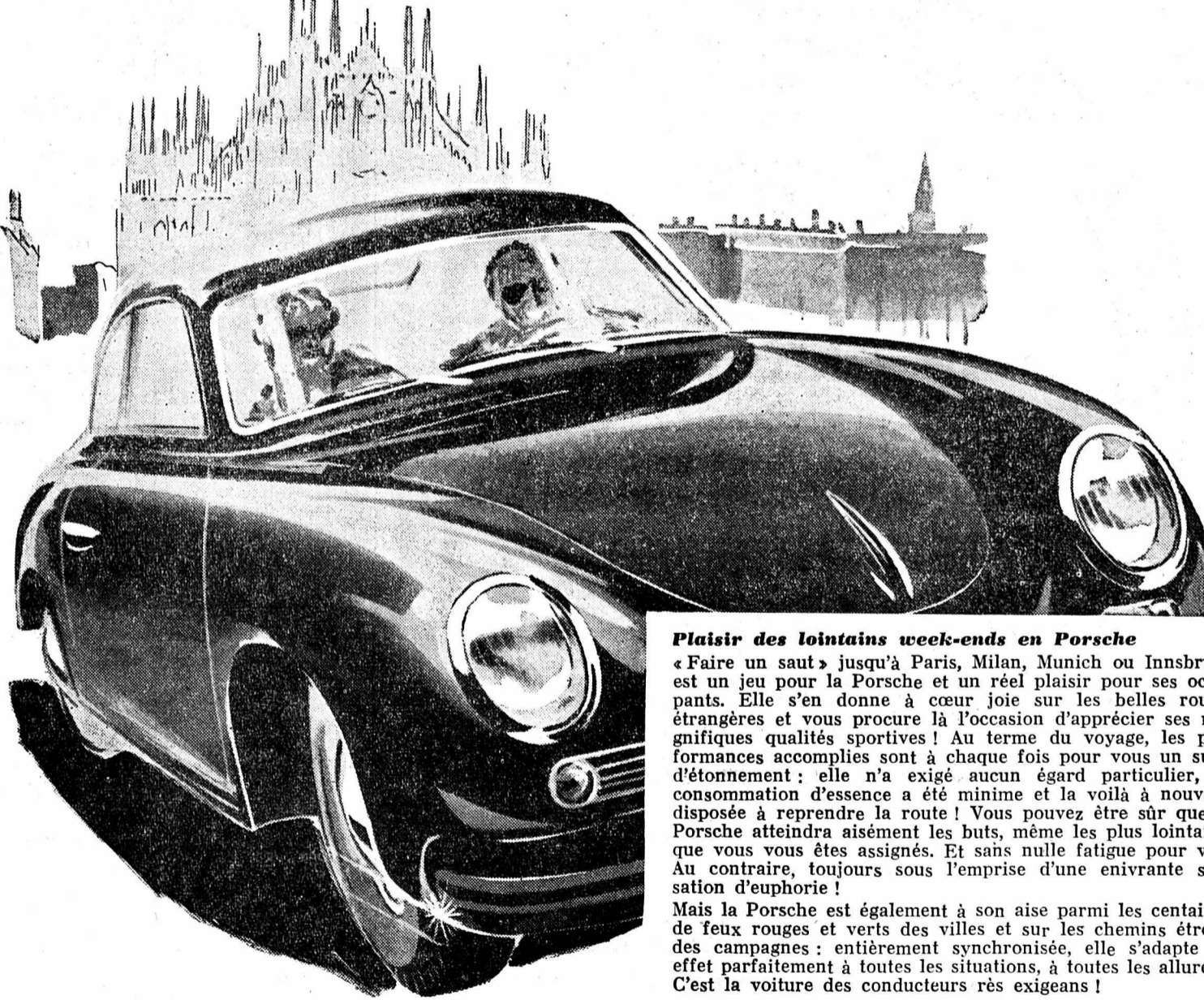
« Stradella » diatonique, cinq registres, état de neuf à vendre. Téléphone 5 27 56.

A VENDRE

un mobilier de chambre à coucher, comprenant : deux lits jumeaux avec sommiers et matelas à ressorts, deux tables de nuit, une armoire trois portes, une coiffeuse, un mobilier de salle à manger, comprenant : un grand meuble combiné, une table, six chaises, un lavabo avec glace. S'adresser à Mme Pierre Jeaneret, Grand-Rue 4, Couvet. Tél. 9 26 09.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

## Qui roule en Porsche roule mieux !



**Plaisir des lointains week-ends en Porsche**  
« Faire un saut » jusqu'à Paris, Milan, Munich ou Innsbruck est un jeu pour la Porsche et un réel plaisir pour ses occupants. Elle s'en donne à cœur joie sur les belles routes étrangères et vous procure l'occasion d'apprécier ses magnifiques qualités sportives ! Au terme du voyage, les performances accomplies sont à chaque fois pour vous un sujet d'étonnement : elle n'a exigé aucun égard particulier, sa consommation d'essence a été minime et la voilà à nouveau disposée à reprendre la route ! Vous pouvez être sûr que la Porsche atteindra aisément les buts, même les plus lointains, que vous vous êtes assignés. Et sans aucune fatigue pour vous. Au contraire, toujours sous l'emprise d'une enivrante sensation d'euphorie !  
Mais la Porsche est également à son aise parmi les centaines de feux rouges et verts des villes et sur les chemins étroits des campagnes : entièrement synchronisée, elle s'adapte en effet parfaitement à toutes les situations, à toutes les allures... C'est la voiture des conducteurs très exigeants !

Un kilomètre en Porsche coûte moins de 20 centimes !

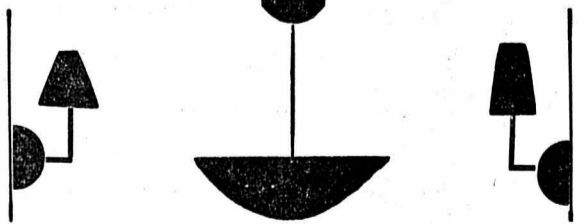
La Porsche est une des voitures les plus rapides d'Europe et la meilleur marché de sa catégorie à l'entretien. Les modèles 1955 présentent d'importantes innovations : nouveau carter-moteur d'une contenance de 5,5 litres d'huile, nouvelles têtes de cylindre et nouvelle pompe à huile, stabilisateur de torsion à l'essieu avant. Les sièges-couchettes Reutter, le claxon Bosch extra-puissant, l'indicateur de niveau d'essence, l'avertisseur à segment sont d'autres accessoires appréciés. Comme cabriolet, la Porsche a tous les avantages d'un véhicule pour tous les temps.

# PORSCHE



Schinznach-Bad

Agents principaux de Porsche :  
NEUCHÂTEL : Patthey & Fils, garage ; BIENNE : Amag S.A. ; GENÈVE : Ch. Hoffer & Fils, garage ;  
LA CHAUX-DE-FONDS : J.-F. Stich, Sporting garage ; LAUSANNE : garage de Montchoisi S.A.



Notre choix se renouvelle constamment  
Chaque semaine un nouvel arrangement de lustres modernes ou de style.

Service d'escompte N. et J.



Seyon 10 NEUCHÂTEL Tél. 5 45 21

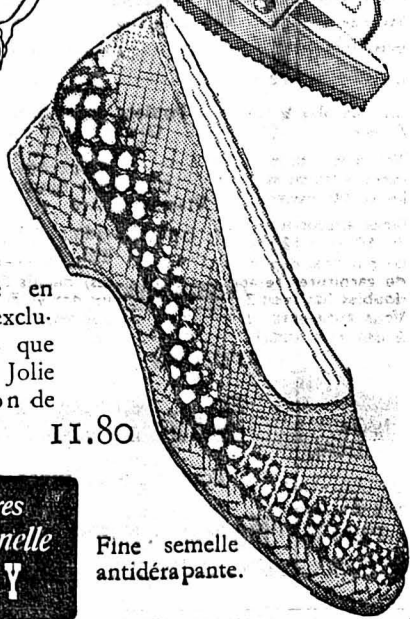
Le magasin spécialisé  
pour la lustrerie de bon goût



IDEAL, à la plage comme au jardin!

Un gracieux zoccoli «BALLY-FLIP» en noir et blanc, à talon Lifty haut, et bande de caoutchouc antidérapant. 12.80

Gleitschere Gumi-Unterlage.



Ce décolleté en raphia, très exclusif, ne pèse que 150 grammes. Jolie combinaison de beige et noir. 11.80

Chaussures La Rationnelle BALLY

Fine semelle antidérapante.

Neuchâtel - Rue de l'Hôpital 11



A vendre superbes jeunes de Cockers spaniels 2 à 6 mois. Prix intéressant. Chenil G. CHARROT

PHOTO Copie 6 x 9 25 ct. Agrandissements 6 x 9 et 7 x 10 40 ct. L.-H. Castellani

Baisse CHOUX-FLEURS du pays le kg. -95 MIGROS

MASSEREY LINOLEUMS-PARQUETS DE LIEGE CAOUTCHOUCS PLASTIQUES-PLAQUES A.T. Plans et devis pour tous genres de pose. Spécialiste pour le revêtement d'escaliers. NEUCHÂTEL TEL. 5 59 12 PARCS 42

CHATEAU DE GRANDSON TEL. (024) 2 33 44 EXPOSITION-VENTE Maîtres hollandais et flamands des XVIème et XVIIème siècles du 12 juin au 14 août 1955, chaque jour, sauf le lundi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

A vendre VELO de dame «Condor», à l'état de neuf, modèle récent, chez Albert Baudraz, Concert 2, Neuchâtel.

Du confort pour vos randonnées...



MATELAS pneumatiques

depuis Fr. 28.- Demandez-nous le catalogue Lilo 1955

Sacs de couchage Chaises, fauteuils et tables pliantes Canots pneumatiques

Jacques Jutzeler CUIRS ET PEAUX

3, rue de l'Hôpital, Neuchâtel

Spécialité de rideaux

L. Dutoit-Barbezat TREILLE 9 NEUCHÂTEL

Installations d'appartements

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

Société coopérative de consommation

Bonbons aux fruits «TOP», 6 arômes Fr. 1.25 le sachet géant de 520 gr. Biscuit «Rouleau du Toggenbourg» Fr. -95 le rouleau de 200 gr. TIMBRES RISTOURNE

LA VIE NATIONALE

LES SPORTS

Et la coordination des transports? Une loi en panne

On nous écrit: Il s'agit de la nouvelle loi fédérale sur la circulation routière dont on n'entend pas parler, alors que plus que jamais elle serait indispensable. Après avoir fait couler des flots d'encre et suscité le plus vif intérêt dans les milieux du rail et de la route, l'avant-projet présenté parait être tombé en quenouille.

tances, une entente adaptée aux circonstances. Les discussions que fera surgir l'élaboration de la loi sur la circulation routière clarifieront, espérons-le, la situation et permettront enfin de faire un sérieux pas en avant vers la coordination rail-route indispensable.

Un communiqué officiel de l'Ecole fédérale de Macolin sur les méfaits de la fumée

L'Ecole fédérale de gymnastique et sport et la Société suisse de médecine sportive communiquent:

Il est prouvé scientifiquement depuis longtemps que l'organisme humain subit les effets nocifs non seulement de la nicotine mais encore des autres éléments contenus dans la fumée du tabac et des cigarettes. C'est la raison pour laquelle le sportif renonce tout naturellement à la fumée.

Face à de telles assertions, il sied de constater que l'effet des filtres est en règle générale particulièrement surestimé. Il est vrai que le filtre est capable de retenir une infime partie des poisons. L'effet nocif n'en reste pas moins entier, cela malgré les affirmations confortées des milieux intéressés.

Réd. - Nous avons tenu à prendre contact, à propos de ce texte qui nous est parvenu par l'Agence télégraphique suisse, avec des personnes de la branche du tabac. Les responsables de cette branche répondront éventuellement par le même canal. On nous fait d'ores et déjà remarquer qu'il faut se garder d'une généralisation en ce qui concerne les filtres. Il est de fortes différences entre eux. Il en est qui peuvent ne pas être efficaces, mais d'autres ont été étudiés scientifiquement pour que la retenue de la nicotine soit effective.

« On ne saurait remédier par des lois à la pénurie de logements » déclare le conseiller fédéral Holenstein devant la Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux

ZURICH. 23. - L'Assemblée de la Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux de Suisse a célébré le 50ème anniversaire de cette organisation syndicale. Fin avril, cette fédération comptait plus de 20,000 membres.

Le conseiller fédéral Holenstein qui honora l'assemblée de sa présence, esquissa les tâches des syndicats en leur qualité de parties constituantes de l'ordre social actuel. « Jetant un regard sur l'avenir, le Conseil fédéral en est venu à reconnaître, dit-il, que l'abandon du contrôle réduit des prix à la fin de 1956 amènerait de grosses difficultés et de ce fait ne saurait être envisagé. Quant à la question de la construction d'habitations à des prix abordables pour les familles à revenu modeste, le chef du département fédéral de l'économie publique déclara qu'on ne saurait remédier à la pénurie de logements par des ordonnances et des lois, tandis qu'une collaboration des milieux intéressés au problème arrive à résoudre la question, ainsi que l'a récemment prouvé la ville de Fribourg.

Quant aux questions qui se posent dans le domaine de l'assurance sociale, notamment de l'assurance-invalidité, de l'assurance-maternité, des allocations pour enfants et des caisses de compensations familiales, le conseiller fédéral Holenstein a constaté que de grands progrès avaient été réalisés ces années passées ainsi que le montrent les nombreux règlements contractuels des salaires et traitements dans l'économie privée ainsi que dans l'administration de l'Etat.

A l'issue de cette assemblée anniversaire, trois résolutions furent adoptées. La première porte sur la question des heures de travail et demande une solution dans le cadre des contrats collectifs de travail; toutefois, les solutions légales ne doivent avoir, autant que possible, qu'un caractère subsidiaire. La deuxième résolution sur la protection de la famille demande des caisses de compensation familiales et diverses allocations sur la base d'ententes librement conclues entre patrons et salariés. La troisième résolution demande une solution aussi rapide que possible de la question des contrats collectifs par les Chambres fédérales.

Ivresse au volant devant un tribunal fribourgeois

Trois jeunes gens de Fribourg ont été condamnés mardi, par le tribunal de Tavet, à quatorze jours de prison avec sursis et 300 fr. d'amende pour avoir circulé autour du Lac-Noir en automobile alors qu'ils étaient en état d'ivresse. La machine avait fauché un poteau et avait dévalé un talus, mais sans blesser personne.

Epilogue d'un procès de presse à Winterthur

WINTERTHOUR, 23. - Dans le procès qui mettait aux prises le professeur Brun et M. Jean Forster, rédacteur, Saint-Gall, le tribunal de district de Winterthur a acquitté ledit rédacteur accusé d'avoir diffamé et injurié le plaignant et condamné ce dernier au paiement des frais de procédure de 875 fr. et d'une indemnité de 2000 francs.

Ce qui donna lieu à la plainte fut un article paru le 22 octobre 1952 dans le «Landbot» sous le titre «Rester vigilant!» dans lequel J. Forster, l'auteur de l'article, déclarait du professeur d'université (Zurich) que, spirituellement parlant, il avait rompu avec le pays. Au sens de l'article, le professeur Brun devait être considéré comme un manoeuvre spirituel d'une puissance étrangère, c'est-à-dire comme un crypto-communiste abusant de sa science au point d'en faire un instrument de lutte politique calqué sur les principes enseignés à Moscou. Le rédacteur Forster fondait ses assertions sur la participation active du professeur Brun à un congrès communiste pour la paix du monde, et qui avait constaté dans une déclaration, qu'il pouvait, sur la base de toute une documentation scientifique, prouver que l'aviation américaine employa des armes bactériologiques en Corée du Nord et en Chine. Le tribunal de district arriva à la conclusion que les accusations portées contre le professeur Brun reflétaient la pure réalité.

BERNADETTE DE LOURDES par Frances Parkinson Keyes (Ed. Presses de la Cité, Paris)

Dans un élan d'amour et de foi, Mme Frances Parkinson Keyes a fait revivre pour nous la très humble Bernadette telle que, bergère, religieuse et sainte, elle apparut aux yeux du monde. Pour cela, l'auteur est allée sur les lieux mêmes où son héroïne a vécu; elle a reçu le témoignage de gens qui ont connu Bernadette. Si bien que, dans sa sainteté, c'est une créature parfaitement humaine qui nous est présentée.

Ce livre révèle de nouveaux aspects de Bernadette. Celle-ci avait un respect de soi-même qui lui faisait rester propre dans un taudis, refuser l'aumône lorsqu'elle avait faim et qui lui permettait de se montrer gaie, active et calme dans un monde de doute et de foi. Elle possédait le rare pouvoir de distinguer le matériel du spirituel, et pouvait donc éliminer les obstacles qui la gênaient dans la recherche du Christ.

ÇA, C'EST LE TOUR DE FRANCE par Michel Dulno Collection Marabout (Verviers) Aujourd'hui, le Tour a cinquante ans, compte 21 étapes et 6000 kilomètres. Il coûte 70 millions de francs. Il met sur les dents un bon millier de personnes. Et, pendant un mois, la France se transforme en une foire bigarrée où, comme dans toutes les foires, il y a parfois de la bagarre et des mauvais coups. Attraction No 1: le maillot jaune! De Garin à Bobet, en passant par Pélissier, Leducq Maes, Bartali, Coppi et Koblet, il est l'idole de la foule.

GYMNASTIQUE

Inspection des sections de gymnastique du Vignoble

Dimanche après-midi, les sportifs et amis de la gymnastique pourront assister, à la Coudre, à l'inspection des sections du Vignoble, prélué à la Fête fédérale de Zurich. C'est sur le nouvel emplacement de sport devant le collège qu'aura lieu cette importante manifestation. Le programme présenté sera le même que celui de Zurich. Nul doute que nos gymnastes susciteront un vif intérêt et trouveront à la Coudre un climat favorable à leurs exécutions. Cette rencontre sera précédée samedi soir d'une soirée dansante avec attractions à la halle.

TENNIS DE TABLE Le maillot jaune du C. T. T. Neuchâtel

La troisième étape du maillot jaune 1955, qui se disputa mardi, remporta à nouveau un vif succès. Classement de l'étape: 1. Dreyer, 6 points; 2. Luginbühl, 5; 3. Meyer, 12; 4. Bays et J.-C. Schild, 10; 6. Emery et Hübscher, 9; 8. Chassot et Zinder, 7; 10. Ruprecht, Beaud, Hess, Francis, 6; 14. Splichiger, Perret, 5; 16. Naine, 4; 17. C. Schild et Courvoisier, 3; 19. Debelly et Bourquin, 2.

BIBLIOGRAPHIE

PEDRO DE LUNA DERNIER PAPE D'AVIGNON par Georges Pillemet (Hachette) Pedro de Luna est le dernier pape d'Avignon, celui que l'histoire qualifie le plus souvent d'antipape, le Benoit XIII du Grand Schisme d'Occident. Il est une des plus extraordinaires figures du moyen âge. Georges Pillemet, qui ne doute pas de sa légitimité, a écrit sa vie avec autant de fermeté que d'objectivité. Au lieu de cette Europe agitée par un esprit nouveau qui vient bouleverser et faire craquer la société bien hiérarchisée du moyen âge, Pedro de Luna nous apparaît comme la figure la plus fidèle aux institutions religieuses ébranlées par l'anarchie du Grand Schisme.

L'ALLEMAGNE ET LE PROBLEME DE LA PAIX EUROPEENNE par Albert Wyler (Edit. Rouge) L'actuelle tension des rapports entre l'Est et l'Ouest pourrait risquer de faire perdre de vue l'importance du problème allemand, c'est-à-dire non seulement celui des futures relations des puissances occidentales avec la République fédérale de l'Allemagne de l'Ouest, mais aussi celui de l'organisation politique interne de ce Etat.

Sous le titre «L'Allemagne et le problème de la paix européenne (aspects juridiques et politiques)», M. Albert Wyler nous présente un exposé clair et complet des diverses questions que soulève ce problème et des solutions qu'appellent les principes du droit international public à la lumière des leçons du passé.

Un événement aéronautique sensationnel

le Meeting international d'aviation civile et militaire des samedi 25 et dimanche 26 juin, à l'aéroport de Genève-Cointrin

Participation exceptionnelle: ALLEMAGNE, CANADA, ESPAGNE, ETATS-UNIS, FRANCE, GRANDE-BRETAGNE, ITALIE, SUÈDE, U.R.S.S. ET SUISSE Les grandes vedettes de l'aviation civile: Jacqueline AURIOL et les as de l'acrobatie: Michel BERLIN, Francis LIARDON, Monique CAILLARD, etc.



# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## Les électeurs appelés aux urnes samedi et dimanche

### L'aide cantonale aux établissements hospitaliers

Le 18 mai, le Grand Conseil a adopté à l'unanimité le projet de loi sur l'aide de l'Etat aux établissements hospitaliers du canton. La dépense nouvelle et renouvelable étant de l'ordre de 480.000 fr., la loi est soumise au vote du peuple en vertu des dispositions sur le référendum financier obligatoire.

Il n'est pas besoin, pensons-nous, de justifier longuement la nécessité d'une telle aide de l'Etat. Alors que plusieurs cantons confédérés possèdent un hôpital cantonal central, dont la charge incombe entièrement à l'Etat, ce qui n'exclut pas au reste l'existence simultanée d'établissements hospitaliers régionaux ou privés, le canton de Neuchâtel connaît une situation particulière. Nous n'avons pas d'hôpital cantonal. Cependant l'Etat a créé deux grands établissements dont il garantit la bonne marche: l'hospice cantonal de Perreux et le sanatorium populaire neuchâtelois «Beau-Site» à Laysin. L'Etat intervient également dans la lutte engagée contre diverses maladies et pour soutenir diverses institutions.

Malgré de nombreux appels, les hôpitaux régionaux et communaux du canton, appartenant à des fondations ou à des communes, n'ont jamais reçu de subventions cantonales. Ils ont été créés et ont pu non seulement subsister, mais se développer, grâce à des dons privés et au dévouement remarquable des personnes qui y étaient attachées, ainsi qu'aux sacrifices consentis par les communes intéressées.

Le 18 mai, le Grand Conseil a adopté à l'unanimité le projet de loi sur l'aide de l'Etat aux établissements hospitaliers du canton. La dépense nouvelle et renouvelable étant de l'ordre de 480.000 fr., la loi est soumise au vote du peuple en vertu des dispositions sur le référendum financier obligatoire.

Il n'est pas besoin, pensons-nous, de justifier longuement la nécessité d'une telle aide de l'Etat. Alors que plusieurs cantons confédérés possèdent un hôpital cantonal central, dont la charge incombe entièrement à l'Etat, ce qui n'exclut pas au reste l'existence simultanée d'établissements hospitaliers régionaux ou privés, le canton de Neuchâtel connaît une situation particulière. Nous n'avons pas d'hôpital cantonal. Cependant l'Etat a créé deux grands établissements dont il garantit la bonne marche: l'hospice cantonal de Perreux et le sanatorium populaire neuchâtelois «Beau-Site» à Laysin. L'Etat intervient également dans la lutte engagée contre diverses maladies et pour soutenir diverses institutions.

**Le projet d'aide cantonale, mis sur pied par le gouvernement et remanié par la commission spéciale du Grand Conseil, prévoit que dès cette année les établissements hospitaliers du canton, non spécialisés, à direction médicale et recevant des malades en chambres communes, bénéficient d'une subvention de l'Etat à raison de 1 fr. 50 par journée de malades soignés en chambres communes. Toutes les communes du canton sont tenues de participer à cette aide par une prestation annuelle calculée à raison de 2 fr. 50 au minimum par tête de population. Si une aide de cette importance — ou supérieure — est déjà fournie, les communes n'auront pas à verser d'autres contributions aux hôpitaux.**

L'Etat s'est engagé à ne pas intervenir dans la gestion des hôpitaux. Cependant les établissements bénéficiant de la subvention devront consulter le département de l'intérieur avant de décider une augmentation du prix de la journée facturée aux malades soignés en chambres communes.

On voit que le projet tient compte de façon satisfaisante de notre structure hospitalière cantonale. L'intervention financière de l'Etat s'impose absolument et les électeurs, nous en sommes certains, approuveront sans réserve la nouvelle loi, car ils ont toujours estimé que rien ne doit être négligé quand il s'agit de la défense de la santé publique. De plus, les bénéficiaires indirects de l'aide cantonale seront les malades de condition modeste. Les électeurs, en votant le projet, feront acte de solidarité.

**Situation financière précaire de nos hôpitaux**

Comme le souligne le rapport du Conseil d'Etat, la situation financière de ces établissements s'est aggravée depuis la dernière guerre: les modernisations indispensables ont coûté cher et ont mangé une bonne part des capitaux et des réserves, le renchérissement des prix et la hausse — nécessaire — des salaires du personnel n'ont pu, de loin, être compensés par l'augmentation des tarifs appliqués aux malades soignés en chambres communes, et enfin l'on est bien obligé de constater que les dons et legs se raréfient et diminuent d'importance.

Celui des facteurs d'aggravation qui a retenu tout particulièrement l'attention du gouvernement, c'est la différence souvent très forte qu'on enregistre entre le coût moyen de la journée de malade et le prix facturé aux malades soignés en chambres communes. On se rend compte, écrit le Conseil d'Etat, que tous nos hôpitaux neuchâtelois, qu'ils relèvent de corporations de droit public ou du domaine privé, ont expressément tenu à maintenir aussi bas que possible les prix facturés aux malades de condition modeste et il va de soi que le nombre de ces malades et des lits qu'ils occupent en chambres communes est beaucoup plus important que celui des malades soignés en chambres privées pour lesquels les tarifs sont calculés en fonction des frais effectifs de l'établissement.

Les hôpitaux du canton qui sont à prendre en considération sont les hôpitaux des Cadolles, Pouvâtes et de la Providence à Neuchâtel, l'hospice de la Côte à Corcelles, les hôpitaux de la Béroche, à Saint-Aubin, du Val-de-Travers, à Couvet, de Fleurier, du Val-de-Ruz, à Landevaux, du Locle et de la Chaux-de-Fonds. Le coût moyen de la journée de malade pour l'ensemble des

hôpitaux était en 1954 de 14 fr. 46, alors que le prix de la journée facturée aux malades en chambres communes oscille, selon les établissements, entre 5 fr. 50 à 7 fr. 20 pour les malades de la localité ou de la région, et de 5 fr. 50 à 11 fr. 20 pour les malades venant d'ailleurs. On constate que le prix moyen était d'environ 7 fr., c'est-à-dire moins de la moitié du prix coûtant.

L'Etat a tiré la conclusion de cette situation que le devoir des pouvoirs publics est d'intervenir dans ce secteur, afin de permettre aux hôpitaux du canton de poursuivre leur tâche dans le même esprit de désintéressement et de dévouement.

**Le projet d'aide cantonale, mis sur pied par le gouvernement et remanié par la commission spéciale du Grand Conseil, prévoit que dès cette année les établissements hospitaliers du canton, non spécialisés, à direction médicale et recevant des malades en chambres communes, bénéficient d'une subvention de l'Etat à raison de 1 fr. 50 par journée de malades soignés en chambres communes. Toutes les communes du canton sont tenues de participer à cette aide par une prestation annuelle calculée à raison de 2 fr. 50 au minimum par tête de population. Si une aide de cette importance — ou supérieure — est déjà fournie, les communes n'auront pas à verser d'autres contributions aux hôpitaux.**

**Le scrutin sera ouvert samedi de 11 à 19 heures dans les bureaux de vote de Neuchâtel-ville, Peseux, Couvet, Fleurier, le Locle et la Chaux-de-Fonds; de 17 à 19 heures ou de 18 à 20 heures dans les autres bureaux du canton.**

Dimanche, les bureaux sont ouverts de 8, 9 ou 10 heures à 13 heures dans toutes les communes du canton.

Les électeurs quittant la localité le samedi et le dimanche peuvent exercer leur droit de vote le vendredi et le samedi matin jusqu'à 10 heures dans un bureau désigné par le Conseil communal en attendant par écrit leur absence de la localité pendant les heures d'ouverture du scrutin.

Comme de coutume, nous afficherons les résultats dimanche dès 17 heures dans notre vitrine de la place du Concert.

**Un beau résultat**

Le comité de la vente en faveur des missions nous communique que la vente organisée à la Maison de paroisse, le 14 mai dernier sous les auspices des paroisses de Neuchâtel et Sarrignes, a permis d'envoyer, grâce à la générosité de tous ceux qui y ont collaboré, aux sociétés missionnaires soutenues par l'Eglise, la très belle somme de 7600 fr. (6700 fr. en 1954).

**Les écoles secondaires en course**

Aujourd'hui, les élèves des écoles secondaires de garçons et filles de la ville sont en course scolaire. Il y a dix-huit buts de courses et trente-cinq classes sillonnent les routes, les chemins, les sentiers et les voies ferrées de notre pays. On souhaite qu'ils bénéficient d'un temps aussi serein que leurs camarades des écoles primaires.

### AU JOUR LE JOUR

#### Un déménagement qui était une erreur

Nous voulons parler du déménagement des facteurs de la poste principale à celle de la gare. Le centre nerveux des opérations postales est maintenant loin du centre des affaires. Cela ne va pas sans inconvénients pour les usagers. Les retards dans la distribution du courrier en ville et aux cases de la poste principale ne se comptent plus. Les facteurs qui, naguère, pouvaient prendre des trams pour toutes les directions à la sortie de leur local de tri, doivent aujourd'hui descendre en ville pour partir en tournée. Par exemple, pour aller au Plan, lourdement chargés, ils descendent jusqu'à l'Ecluse pour prendre le funiculaire qui les amènera sur les hauteurs.

Ce déplacement, que l'on présentait comme quelque chose d'éminemment rationnel est en réalité un faux calcul. L'administration comptait faire une économie. Il lui en coûte maintenant plusieurs dizaines de milliers de francs de plus pour assurer le tri et la distribution du courrier. Il lui faut employer une dizaine de fonctionnaires supplémentaires.

Le déménagement a été conçu dans les bureaux de la direction générale à Berne et décidé malgré les mises en garde des responsables de la poste à Neuchâtel. On a construit un beau système basé essentiellement sur la théorie et on a ignoré les conditions locales, la situation géographique de la poste principale et de celle de la gare (un vrai cul-de-sac), la configuration de notre territoire.

Qui fait les frais de cela? Les clients de la poste, et en définitive, les contribuables.

Et pourtant un enfant dirait qu'un office de poste principal doit se trouver au centre des affaires. La plus grande partie des commerçants, en effet, consistent leurs envois à la poste principale, parce que le commerce de la ville est groupé au milieu de la cité. Mais à Berne, la logique n'est pas la même qu'à Neuchâtel et que partout ailleurs.

### Autour de l'affaire des pièces d'or sèoudiennes

Comme nous l'avons annoncé, le Libanais Emile Debbas, un des protagonistes de l'affaire des pièces d'or de l'Arabie séoudite, a porté plainte contre un homme d'affaires de Genève, Jean-Pierre Chapuis, directeur, et Gérard Zbinden, commerçant, domicilié à Bâle, pour escroquerie, subsidiairement pour abus de confiance et gestion déloyale. Ces personnes sont également sous le coup de la plainte du royaume d'Arabie séoudite. Debbas soutient que Zbinden et Chapuis avaient reçu mandat de sa part de procéder à une étude approfondie de la législation et de la jurisprudence suisses concernant la frappe de pièces d'or, puis à une étude absolument sérieuse de toutes les questions touchant à la production de pièces d'or et cela après des démarches auprès de toutes les autorités compétentes.

L'affaire ayant entraîné les conséquences qu'on connaît, Debbas estime que Zbinden et Chapuis l'ont mal renseigné et qu'il a été victime d'une infraction commise par eux.

La plainte de Debbas a été déposée à Genève, car c'est dans cette ville que les principales tractations entre les trois hommes se sont déroulées. Mais comme il y a attraction de for au profit des autorités judiciaires neuchâteloises qui instruisent l'affaire principale, c'est le juge d'instruction de Neuchâtel qui a été saisi. Or, nous apprenons qu'il a refusé d'étendre l'information aux faits de la plainte déposée par Emile Debbas, estimant, croyons-nous, savoir que le litige dénoncé relève du droit civil. Le mandataire de Debbas a immédiatement recouru contre cette décision auprès de la Chambre d'accusation du Tribunal cantonal, qui se prononcera vraisemblablement la semaine prochaine.

**Tribunal de police**

Le tribunal de police a siégé hier après-midi sous la présidence de M. Houriet, qui était assisté de M. W. Bianchi, greffier substitué.

Il a jugé quelques infractions à la loi fédérale sur la circulation de peu d'importance.

**BOUDRY**

**Au tribunal de police**

(c) Le tribunal de police du district de Boudry a tenu audience mercredi matin sous la présidence de M. Roger Calame, assisté de M. Eugène Maurer, fonctionnaire en qualité de greffier.

W. A. exploite une boulangerie-pâtisserie sur le territoire de la commune de Cortaillod. Dans le même local, il a vendu du lard fumé et des saucissons malgré l'avertissement qui lui avait été donné de cesser ce genre de commerce. Cette viande lui coûtait 30 fr. d'amende et 6 fr. de frais.

L'affaire suivante a déjà été brièvement traitée. T. M., ressortissant italien, a été pris en flagrant délit de braconnage, ayant été surpris au moment où il tendait des lacets pour attraper des chevreuils à la lisière de la forêt de Serroue, à l'ouest de Trembley sur Pesieux. Le 19 mai, le gendarme de Pesieux a trouvé un chevreuil tué en infraction avec un lacet au cou à 200 mètres de l'endroit où M. A. a été surpris, et le même soir, huit lacets tendus par M. ont été trouvés à la lisière de la forêt de Serroue. T. M. a avoué être l'auteur du braconnage et s'est plaint de n'avoir pas retrouvé son lacet. Il a en outre reconnu avoir pris un chevreuil au même endroit en 1954 et en avoir consommé la viande. Ce braconnier impénitent déboursera 500 francs d'amende et 10 fr. de frais et est en outre puni d'une interdiction de chasse d'une durée de cinq ans.

J.-C. T. circule avec son scooter portant plaque française depuis le mois de septembre 1954. Or il aurait dû demander des plaques de contrôle au Service des automobiles de notre canton deux semaines après son retour en Suisse. Sa négligence lui coûte 40 fr. d'amende et 5 fr. de frais.

**BIENNE**

**A la place d'aviation**

(c) L'Aéro-Club de Bienne a organisé, samedi et dimanche, deux journées de démonstration publique, ce qui attirera une foule sur le terrain de Boujean. A cette occasion, deux nouveaux appareils furent baptisés: le «Tri Facer» H.B. O.S.S., de 135 CV, quatre places, de fabrication américaine, et le «Bucker» H.B. M.F., de 160 CV, de fabrication allemande. Le major Thurner, à bord du «Bucker» et d'un «Vampire», exécuta une série d'exercices acrobatiques impressionnants.

L'Aéro-Club de Bienne groupe 50 pilotes de vol à moteur, 25 de vol à voile; sa sous-section des modèles réduits a un effectif de 20 membres.

En 1954, le nombre des vols fut de 2376, celui des vols à voile de 504, avec une durée de 191 h. 52 min.; 1212 passagers furent transportés.

### VIGNOBLE

**Mardi à Morat le 479<sup>me</sup> anniversaire de la bataille a été célébré**

(c) Mardi matin, à 5 heures, vingt-deux coups de canon ont annoncé aux Moratois le 479<sup>me</sup> anniversaire de la bataille du 22 juin 1476. La fanfare parcourut les rues de la ville, ajoutant au tonnerre du canon des airs patriotiques.

A 8 h. 30 ont lieu, sur la place du collège, le rassemblement et la prise du drapeau du corps des cadets et de tous les écoliers.

A 9 heures, le canon tonna de nouveau. Les cloches de toutes les églises se mirent en branle et le cortège commença sa marche à travers les rues richement pavées. Les gymnastes ouvraient le cortège. Ensuite venaient les enfants des premières classes, les petites filles tenant un bouquet, les garçons un petit drapeau, puis les jeunes filles portant de riches arrangements de fleurs, les jeunes gens et, enfin, le groupe officiel, en redingote et haut-de-forme; le représentant du Conseil d'Etat de Fribourg, les membres des autorités du district, le Conseil communal et la commission scolaire «in corpore».

A l'église, l'allocution de circonstance fut prononcée par le syndic, M. S. Karlen. Le pasteur Brechtbühl présida le culte et deux élèves des classes supérieures lurent quelques pages du récit de la bataille.

Après la cérémonie, ce fut un nouveau cortège à travers la ville. Il se

**LA CHAUX-DE-FONDS**

**Un film sur la Chaux-de-Fonds**

(c) Mercredi après-midi, il a été projeté au cinéma Scala, devant les autorités et de nombreux invités, un film réalisé sur la Chaux-de-Fonds, qui a pour titre: «Contrastes et merveilles, la Chaux-de-Fonds, métropole horlogère».

Cette bande sera projetée à l'étranger. Elle a été réalisée grâce à l'appui des milieux industriels et de l'autorité communale.

En complément, les spectateurs ont assisté à la projection du film réalisé sur le vignoble neuchâtelois et d'un autre sur la fabrication des ébauches.

### RÉGIONS DES LACS

**MORAT**

**Un enfant s'élançait devant un camion: un chargement de bouteilles vides se brise sur la chaussée**

(c) Un enfant de huit ans, qui jouait à la trottinette dans les rues de Morat, s'élança subitement au milieu de la chaussée, à quelques mètres d'un camion en marche. Le chauffeur bloqua immédiatement, mais son chargement de harasses de bouteilles vides tomba en partie sur la chaussée et fut brisé.

Les parents se sont engagés à dédommager le chauffeur, qui, par sa présence d'esprit, a sauvé la vie de l'enfant.

**CONCISE**

**Un enfant de 10 ans frappé d'une congestion se noie**

(c) Hier après-midi, vers 15 heures, le jeune Rémy Denervand, 10 ans, qui se baignait devant le débarcadère de Concise, a coulé à pic, frappé d'une congestion. Il n'a été retrouvé que deux heures plus tard, par un garde-pêche et un pêcheur, par plus de deux mètres de fond.

Malgré les soins d'un médecin et du pulmonologue Yverdon, intervenus rapidement, on n'a pu ramener la victime à la vie.

**YVERDON**

**Deux jeunes garçons tentent de mettre le feu à une écurie**

(c) Un marchand de bétail d'Yverdon avait découvert récemment plusieurs foyers d'incendie dans l'une de ses écuries. Le feu ne s'étant pas propagé, il n'y eut heureusement pas de dégâts. Les recherches entreprises par la police de sûreté ont permis d'établir que deux jeunes garçons du quartier n'étaient pas étrangers à l'affaire. La Chambre pénale des mineurs aura à s'occuper de ces garnements.

**SAINT-VERMONT**

**Cambrilage dans une fabrique**

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

**JURA VAUDOIS**

**SAINTE-CROIX**

**Cambrilage dans une fabrique**

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

**SAINTE-CROIX**

**Cambrilage dans une fabrique**

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

**SAINT-VERMONT**

**Cambrilage dans une fabrique**

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

**SAINT-VERMONT**

**Cambrilage dans une fabrique**

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

**SAINT-VERMONT**

**Cambrilage dans une fabrique**

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

**SAINT-VERMONT**

**Cambrilage dans une fabrique**

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

**SAINT-VERMONT**

**Cambrilage dans une fabrique**

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

**SAINT-VERMONT**

**Cambrilage dans une fabrique**

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

**SAINT-VERMONT**

**Cambrilage dans une fabrique**

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

**SAINT-VERMONT**

**Cambrilage dans une fabrique**

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

**SAINT-VERMONT**

**Cambrilage dans une fabrique**

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

**SAINT-VERMONT**

**Cambrilage dans une fabrique**

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

**SAINT-VERMONT**

**Cambrilage dans une fabrique**

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

**SAINT-VERMONT**

**Cambrilage dans une fabrique**

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

**SAINT-VERMONT**

**Cambrilage dans une fabrique**

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

**SAINT-VERMONT**

**Cambrilage dans une fabrique**

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

**SAINT-VERMONT**

**Cambrilage dans une fabrique**

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

**SAINT-VERMONT**

**Cambrilage dans une fabrique**

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

**SAINT-VERMONT**

**Cambrilage dans une fabrique**

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

**SAINT-VERMONT**

**Cambrilage dans une fabrique**

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

### VAL-DE- RUZ

**LE PAQUIER**

**Course scolaire**

(c) C'est par une journée de pluie intermittente que nos écoliers sont partis en course lundi. Accompagnés de nombreux parents et des membres de la commission scolaire et du corps enseignant, ils se sont rendus en autocar au Burgenstock par l'Entlebuch. A Lucerne, ils ont gravi la montagne en funiculaire, admirant le magnifique paysage qui se déroulait sous leurs yeux. Après une promenade en bateau sur le lac des Quatre-Cantons, le retour se fit par Olten.

Malgré le temps maussade, tout le monde arriva au Paquier enchanté de cette magnifique excursion.

**JURA VAUDOIS**

**SAINT-VERMONT**

**Cambrilage dans une fabrique**

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

**JURA VAUDOIS**

**SAINT-VERMONT**

**Cambrilage dans une fabrique**

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

**JURA VAUDOIS**

**SAINT-VERMONT**

**Cambrilage dans une fabrique**

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

**JURA VAUDOIS**

**SAINT-VERMONT**

**Cambrilage dans une fabrique**

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

**JURA VAUDOIS**

**SAINT-VERMONT**

**Cambrilage dans une fabrique**

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

**JURA VAUDOIS**

**SAINT-VERMONT**

**Cambrilage dans une fabrique**

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

**JURA VAUDOIS**

**SAINT-VERMONT**

**Cambrilage dans une fabrique**

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

**JURA VAUDOIS**

**SAINT-VERMONT**

**Cambrilage dans une fabrique**

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

**JURA VAUDOIS**

**SAINT-VERMONT**

**Cambrilage dans une fabrique**

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

**JURA VAUDOIS**

**SAINT-VERMONT**

**Cambrilage dans une fabrique**

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

**JURA VAUDOIS**

**SAINT-VERMONT**

**Cambrilage dans une fabrique**

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

**JURA VAUDOIS**

**SAINT-VERMONT**

**Cambrilage dans une fabrique**

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

**JURA VAUDOIS**

**SAINT-VERMONT**

**Cambrilage dans une fabrique**

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

**JURA VAUDOIS**

**SAINT-VERMONT**

**Cambrilage dans une fabrique**

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

**JURA VAUDOIS**

**SAINT-VERMONT**

**Cambrilage dans une fabrique**

(c) Une fabrique de ressorts et de scies de Sainte-Croix a reçu la visite de cambrioleurs, au début de cette semaine. Ils se sont attaqués au coffre-fort mais ne sont pas parvenus à l'ouvrir. Ils ont cependant dérobé une somme de 300 fr., découverte dans un bureau. L'enquête est menée par la gendarmerie et la police de sûreté.

**JURA VAUDOIS**

**SAINT-VERMONT**

**Cambrilage dans une fabrique**

(